

« Si t'as pas de projets jeune, t'en auras pas vieux »

Plusieurs nouveaux retraités crient leur bonheur

Voici la première tranche de notre série sur les retraités de 1997.



Paul Roy

Oubliez un instant Félix Leclerc, pour qui « la meilleure façon de tuer un homme » c'est de le payer à ne rien faire. Vous avez 50, 52, 55 ans et votre employeur vous propose une rente à vie — il vous reste peut-être encore 30, 35 ou même 40 ans à tirer. À ne rien faire. Ou, si vous préférez, à faire ce que vous voulez, ce dont vous avez toujours rêvé.

Bon, la rente risque davantage de frôler les 20 000 \$ que les 40 000 \$. Et oui, il y a un peu de « pression », vous n'avez pas grand-temps pour vous décider. Mais vous pouvez aussi dire non. Alors, vous n'allez pas vous jeter du haut du pont, n'est-ce pas ?

Eh bien, vous serez heureux d'apprendre que vos infirmières, vos fonctionnaires et les enseignants de vos enfants ont réagi comme vous l'auriez fait : ils ne se sont pas jetés du haut du pont.

Plus de 37 000 d'entre eux ont même accepté les offres. Et la très grande majorité de ceux qui ont contacté *La Presse* affirment ne rien regretter.

Bien sûr, rien n'est parfait. Aussi n'est-il pas surprenant de constater que plusieurs nouveaux retraités mentionnent des irritants, après plus d'un an et demi de leur nouvelle vie.

Mais un nombre impressionnant de témoignages évoquent un bonheur sans faille, les plus enthousiastes parlant même de « paradis » !

« Ça déboulait ! »

Ginette Canuel s'en allait travailler, ce matin-là, quand le téléphone a sonné. Son interlocuteur l'invitait à prendre sa retraite de la CECM, où elle oeuvrait à titre de professionnelle depuis 26 ans.

« Il m'a dit : 'Si j'étais vous, je n'hésiterais pas.' »

Elle a suivi le conseil : elle n'a pas hésité. Le jour même, elle passait aux ressources humaines de la commission scolaire.

Et le lendemain, au cours d'une réunion, elle a annoncé à tout le monde qu'à partir de 13 h, elle était « une nouvelle retraitée ». Le temps de passer « signer des papiers » à la CARRA (Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance du gouvernement du Québec) et ça y était.



M. Camil Duchesne et Mme Ginette Canuel, proprios de la Maison Duclas : « Si t'as pas de projets jeune, t'en auras pas vieux. »

Quand elle se remémore ce bref épisode de la fin juin 1997, Mme Canuel, aujourd'hui âgée de 55 ans, a cette expression : « Ça déboulait ! Fiou ! »

Avec son mari Camil Duchesne, 51 ans, conseiller en systématisation à Hydro-Québec — lui aussi au bord de la retraite —, elle préparait son coup depuis quelques années. Le couple venait de se faire construire une belle grande maison au bord du lac Boivin, à Granby.

Ne restait plus qu'à apposer la

pancarte à la porte : « Maison Duclas — gîte du passant ».

Les Canuel-Duchesne avaient deux grands garçons. Ils en ont perdu un il y a quatre ans, tué par la foudre alors qu'il faisait du camping.

Le projet de gîte du passant, c'était celui de M. Duchesne. Sa femme a tout de suite aimé l'idée. Ses craintes, elle les a refilées à son fils décédé. « J'ai mis ça entre ses mains », confie-t-elle.

La Maison Duclas a reçu ses pre-

miers clients en octobre 1997, lors du week-end de l'Action de grâce. Située au bord de l'Estriade, une piste cyclable qui va de Farnham à Waterloo, elle a affiché complet tout l'été dernier.

Le pactole ? Pas exactement. « Si on avait voulu faire ça pour l'argent, on aurait construit au moins quatre chambres, explique M. Duchesne. Deux chambres, c'est sûr que c'est un revenu, mais ça ne paie pas la maison. »

Pourquoi alors ? « Pour le plaisir



Au retour d'un périple américain en Westfalia, Jean-Pierre Roy s'est installé à la campagne: « La retraite, c'est merveilleux ! »

de rencontrer des gens intéressants, répond Mme Canuel. T'apprends un paquet d'affaires en parlant aux gens : moi, le downhill (descente) à bicyclette, je ne connaissais pas ça du tout ! »

Les aubergistes demandent à leurs clients s'ils sont pressés, avant de leur servir leur petit déjeuner. « Parfois, ils peuvent avoir un rendez-vous de golf, de vélo... »

— Et s'ils ne sont pas pressés ?

— On leur dit que c'est parfait, parce que nous non plus !

Se mettent alors à défilier les assiettes de fruits frais, les muffins maison, les quiches, les crêpes de sarazin sauce à la mangue... Jusque parfois tard dans la matinée.

« C'est une expérience extraordinaire, dit Mme Canuel, c'est une nouvelle vie qui commence et on a bien du fun. »

— Pour combien de temps ?

— Tant qu'on aura la santé. J'ai déjà entendu qu'on est vieux comme on a été jeune. Si t'as pas de projets jeune, t'en auras pas vieux.

Farniente

« Quand les offres de départ ont été connues, j'ai allumé, raconte Yvonne Perron, qui était attachée d'administration à la commission scolaire de Saint-Hyacinthe. C'était pour moi, sans aucun doute : 56 ans, 39 au boulot, nouvelle grand-maman, tout est arrivé à point. »

Mme Perron dit avoir été heureuse au travail. Mais elle n'y retournerait pas.

« La page est tournée, dit-elle, je m'installe doucement et confortablement dans ma vie de retraitée : réveil sans cadran, saveur du café matinal longuement siroté, lecture, bicyclette, quilles, correspondance, bénévolat et, sublime plaisir : farniente. »

Enseignant au primaire, Jean-Pierre Roy a lui aussi pris sa retraite en juin 1997. « Dès septembre, dit-il, je suis parti pour l'Ouest américain en Westfalia (un camper Volkswagen). J'ai visité des dizaines de parcs nationaux, la côte ouest jusqu'à San Diego et suis revenu par la Floride dix semaines et 20 000 kilomètres plus tard. »

Au retour, M. Roy s'est acheté une maison de campagne où il dit bricoler et jardiner sans stress et à son rythme. « J'écris également beaucoup : autobiographie, contes, poèmes... Et je navigue sur Internet. La retraite, c'est merveilleux ! Je vous souhaite de prendre la vôtre très tôt. »

« Je ne regrette rien, dit pour sa part Daniel Giard, un ex-enseignant qui a pris sa retraite à tout juste 50 ans. Ma vie est remplie, je soulage ma femme de quelques travaux ménagers et je fais les courses. Je corrige et je dactylographie des travaux universitaires de mes enfants et je produis de la documentation pour les petits de 2^e année de ma femme enseignante. »

M. Giard dit rêver d'aller passer quelques mois d'hiver en Floride quand sa femme aura elle aussi pris sa retraite. En attendant, il dit mener « une vie simple, à l'écart du bruit et de la cohue de cette fin de siècle ».

L'argent: à deux, c'est mieux

PAUL ROY

D'après vous, à combien s'élève la rente annuelle moyenne du groupe de retraités de 1997 ? Choisissez un de ces trois montants :
43 260 \$, 32 140 \$ ou 21 780 \$

Vous aviez choisi le montant du milieu ? Alors, vous vous êtes trompé, c'est celui du bas. Eh oui ! Ils ont pris leur retraite, mais ils ne se rendent pas tous aux pistes de ski en Lexus.

Ce sont les ex-employés du secteur de l'éducation qui touchent la rente moyenne la plus élevée, soit 25 500 \$. Ceux de la fonction publique touchent en moyenne 22 500 \$ et ceux du secteur de la santé et des services sociaux 17 000 \$.

Bien sûr, les plus de 60 ans ont aussi droit à la Régie des rentes, et les plus de 65 ans à la bonne vieille pension de vieillesse fédérale. Mais la moitié des participants au Pro-

gramme de départs volontaires de 1997 (49,2 %) avaient moins de 55 ans... Par ici les REER !

Dans leur étude intitulée *Que deviennent les nouveaux retraités de l'État ?* des chercheurs de l'Université Laval indiquent que plus du tiers des 550 retraités de la région de Québec qu'ils ont interrogés « ont plus de difficultés à boucler leur budget ».

Pas étonnant, dans ces circonstances que « la plupart des retraités ne voyagent pas plus qu'avant la retraite », comme le notent les chercheurs.

Bien évidemment, les couples — plusieurs conjoints ont pris leur retraite... conjointement — semblent généralement mieux s'en tirer que les gens seuls.

Liliane Goulet, une infirmière de 52 ans qui a pris sa retraite en même temps que son mari mécanicien de machines fixes au palais de justice de Montréal, ne semble pas se plaindre de la vie : « On a un chalet où on fait beaucoup de sport : raquette, ski de fond, randonnée en montagne, vélo... On a aussi un motorisé et l'été, on se pro-



mène à travers la province. Là, on s'en va en Tunisie... »

Mme Goulet avoue qu'« à deux, c'est moins stressant ».

Sa collègue Patricia Conway, qui est seule, trouve plus difficile d'arriver avec 28 000 \$, elle qui était habituée à un salaire dans les 40 000 \$. « En plus, je venais de m'acheter une auto au moment des offres... Alors il faut faire des choix : j'aimais beaucoup recevoir, je reçois moins. »

D'autres situations sont plus dramatiques. Michel Simard est conseiller en formation et en planifica-

tion de la retraite au cégep Marie-Victorin. Il offre des sessions de planification de la retraite auprès d'entreprises publiques et privées.

Selon lui, certains des retraités de 1997 — particulièrement ceux qui n'ont pas encore droit à la Régie des rentes — n'ont à peu près plus de marge de manoeuvre. « À la prochaine crise économique... »

Lucie Albert, formatrice en préparation à la retraite, a pour sa part travaillé avec des retraités du gouvernement fédéral à qui on a versé des montants forfaitaires pour les inciter à la retraite il y a quelques années.

« Au début, pour certains, l'argent ça semblait beaucoup. Mais il y en a qui se sont vite ramassés avec plus rien. J'ai entendu des histoires de gens partis sur un coup de tête et qui sont pauvres aujourd'hui. »

Plusieurs vont vous dire qu'on dépense moins à la retraite. Des retraités nous ont affirmé le contraire.

« Moins de dépenses ? C'est faux ! affirme Monique, une ex-technicienne de laboratoire. Travailler ne me coûtait pas cher : je me rendais à pied au travail, je ne dinais pas et, comme je portais un

sarrau, je n'avais pas besoin de m'habiller... »

Depuis sa retraite, Monique dit fumer davantage qu'avant. « J'ai- mais me faire des gâteries, dit-elle. Là, j'ai plus de temps pour m'en faire... mais moins d'argent. »

Jocelyne Gougeon dit elle aussi qu'il est faux de prétendre qu'on dépense moins à la retraite. « Sur-tout quand on la prend à 53 ans et qu'on est en pleine forme. Il faut faire des choix, planifier et arrêter d'en mettre de côté pour plus tard. Car plus tard, c'est tout de suite. »

* L'étude a été réalisée par les étudiants Martin Dorion, Charles Fleury et Dominick P. Leclerc, sous la supervision des professeurs Simon Langlois, Jean-Jacques Simard et Jean-François Simard.

DEMAIN
Par ici la sortie !
LUNDI
Le ras-le-bol
MARDI
Une opération rentable
MERCREDI
Place aux jeunes ?

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHEF

Le nouvel affront

Lucien Bouchard a eu recours à toutes les épithètes pour manifester sa profonde indignation face au sort réservé au Québec dans l'octroi des transferts fédéraux. « Injustice », « détournement de fonds », « engagements violés », toutes les injures ont été utilisées pour décrier l'affront essuyé d'Ottawa.



Philippe Dubuisson

Il y a des causes qui justifient parfois de monter au front, d'en appeler à la mobilisation. Mais la nouvelle formule de répartition du Transfert canadien en santé et programmes sociaux (TCSPS) ne figure pas parmi celles-là. La sortie exceptionnelle du premier ministre Bouchard manquait totalement de mesure.

Rappelons les faits. En 1990, pour lutter contre son déficit, le gouvernement Mulroney a mis davantage à contribution les provinces dites riches. Un plafond de 5 % a ainsi été

imposé à la croissance annuelle des transferts versés au titre du Régime d'assistance publique (aide sociale) à l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Les transferts en matière de santé et d'éducation postsecondaire ont aussi été réduits. Dans ce cas, toutes les provinces ont été touchées également.

Pour ces raisons, des disparités importantes sont apparues dans les transferts reçus par les provinces par rapport à leur poids démographique. Pour l'exercice 1998-99, les transferts fédéraux au Québec pour la santé, l'éducation postsecondaire et l'aide sociale (fondus dans un seul programme appelé le Transfert canadien) s'établissaient à 933 \$ par habitant. Québec est la province qui a reçu le plus par capita. L'Ontario a obtenu 836 \$ par habitant. La moyenne canadienne était de 862 \$.

Ces disparités ont provoqué un profond ressentiment

dans les trois provinces visées par les conservateurs. L'Ontario, du premier ministre Bob Rae, a même exigé la fin du programme de péréquation si la province ne recouvrait pas sa part des transferts fédéraux. Le plafond imposé par les conservateurs, en 1990, devait être levé en 1992. Le budget Martin déposé cette semaine a mis fin à ces disparités. Ainsi, dans trois ans, toutes les provinces recevront un montant égal de 960 \$ par habitant.

Il n'y a rien d'injuste ou d'inéquitable au fait que les transferts fédéraux pour la santé et l'éducation postsecondaire soient répartis entre les provinces sur la base de leur poids démographique. Ils étaient déjà répartis selon cette formule. Même M. Bouchard, lors de sa sortie virulente cette semaine, s'est dit d'accord avec ce principe.

Et, en appliquant cette formule de répartition à l'aide sociale, Ottawa corrige une incongruité. Ces transferts augmentaient à un rythme plus rapide dans les provinces nanties avant qu'un plafond leur soit imposé. Ottawa versait alors un dollar pour chaque dollar dépensé par une province. Les provinces nanties, en adoptant des programmes plus généreux, obtenaient davantage d'Ottawa. Pourquoi crier son indignation devant l'abolition d'une formule qui avantageait les provinces nanties ?

Ce qu'on peut reprocher à Ottawa, c'est d'avoir retenu une période de transition de seulement trois ans. Il n'y avait aucune raison de procéder si rapidement. Pour cette raison, Québec recevra seulement 529 millions de plus pour la santé pour les trois prochaines années contre 3 milliards pour l'Ontario. Au terme de cette période de transition, Québec recevra 7,1 milliards du Transfert canadien, soit 960 \$ par habitant. L'Ontario recevra 11,4 milliards, soit également 960 \$ par habitant. Comme toutes les autres provinces. Une période de cinq à sept ans aurait permis une transition plus en douceur.

Mais M. Bouchard ne peut parler d'affront et accuser Ottawa de traiter de façon inéquitable le Québec. Il n'y a rien qui porte atteinte à l'identité profonde du Québec comme il l'a soutenu.

Québec était aussi bien au courant des intentions fédérales. Le budget de 1995 du ministre des Finances péquiste, Jean Campeau, avait même estimé les transferts fédéraux sur la base de la nouvelle formule de répartition. Pourquoi Québec n'a-t-il pas senti le besoin de faire connaître publiquement ses positions sur une question qui, aujourd'hui, mériterait un appel à la mobilisation ? Certes, Ottawa n'a pas fait preuve de collaboration en évitant de donner avis sur le moment de l'entrée en vigueur du changement et de la durée de la période de transition. Mais de là à déchirer sa chemise...

Pour des raisons évidentes, Québec passe aussi sous silence les modifications apportées au régime de péréquation qui, lui, a pour objectif de réduire les disparités au chapitre de la capacité fiscale des provinces. En raison de la forte croissance en Ontario, les paiements de péréquation augmenteront. En plus du fameux chèque de 1,4 milliard que recevra Bernard Landry, la péréquation passera de 4 milliards, en 1998-99, à 5,4 milliards, en 2003-04, au Québec. Elle fera plus que compenser la lente croissance des autres types de transferts.

Québec continuera ainsi de toucher, au cours des prochaines années, 29 % de l'ensemble des transferts fédéraux, alors que sa part de la population canadienne est de 24 %. L'Ontario, à titre de comparaison, aura droit à 28 % des transferts fédéraux, malgré le fait qu'elle représente 38 % de la population canadienne.

Le cirque médiatique de M. Bouchard n'avait pas sa place. D'ailleurs, son indignation ne trouve pas écho dans la population. Il y a des limites à vouloir réunir des conditions gagnantes là où elles n'existent pas. Le véritable débat doit porter sur l'équilibre des pouvoirs de taxation et des responsabilités entre Ottawa, d'une part, et les provinces, d'autre part. Car c'est en matière de santé et d'éducation, des champs de compétence des provinces, que les pressions sur les coûts sont les plus fortes. Un débat auquel le Québec devrait participer, de bonne foi cette fois-ci.

« Les Vennat »

Au tableau d'honneur des Fusiliers Mont-Royal s'inscrit le nom de l'un des officiers de ce régiment tombés au combat : celui d'André Vennat, mort en août 1942 lors de la douloureuse expédition de Dieppe. Il laissait derrière lui au Québec deux fils dont la carrière prestigieuse s'affiche tel un monument à sa mémoire : Michel, l'avocat, président du conseil d'administration de la Banque de développement du Canada, et Pierre, le journaliste de *La Presse*, qui a consacré deux ouvrages fort documentés à l'expédition de Dieppe et au courage de ceux qui, comme son père, y ont donné leur vie.

Le deuil, à nouveau, pèse sur eux comme sur les familles qu'ils ont créées chacun.

Leur mère, Annette Vennat-Courchesne, vient de mourir. Elle avait 89 ans. Avec elle s'est éteinte une pionnière du monde des affaires, qui a laissé sa marque à la Chambre de commerce de Montréal, dont elle fut l'une des premières femmes à y avoir eu accès, comme à nombre d'oeuvres auxquelles elle a fait don d'un dévouement infatigable en plus d'assurer la direction de l'entreprise familiale, la Maison Vennat, à la mort de son mari.

Femme de tête, femme d'affaires, femme de coeur : la perte est lourde pour ses enfants et petits-enfants comme pour son époux de secondes noces, Rosaire Courchesne.

Qu'ils reçoivent ici l'hommage de mes profondes condoléances, comme de celles de toute l'équipe de *La Presse*.

Roger D. Landry, C.C., O.Q.
Président et éditeur

LES ACTIONNAIRES DÉCIDENT DE FINALISER L'ENTENTE AVEC CLAUDE BROCHU



DRÔTES RÉSERVÉS

serge.chapleau@lapresse.ca

LA PRESSE ET VOUS

Médias, éthique et spiritualité

Peut-il vraiment y avoir corrélation entre ces trois mots ? Ne serait-ce qu'un slogan accrocheur pour attirer l'attention ?

Sous ce thème ambitieux « Médias, éthique et spiritualité », l'Office des communications sociales vient de lancer une série de petits-déjeuners visant à aborder plusieurs questions reliées à l'éthique des médias et à leur façon de traiter les sujets touchant la morale, les croyances, la spiritualité, les religions, dans le contexte de la société actuelle.

Ex-journaliste, réputé auteur de téléromans, cofondateur de Télévision Quatre Saisons, l'original Guy Fournier a, le premier, plongé tête première sur cette thématique.

Pour lui, « notre clergé et notre télévision publique ont l'un et l'autre exactement les deux mêmes problèmes : un problème d'image et un problème de définition ».

Pour Fournier, au moment de la Révolution tranquille, l'Église d'ici n'a pas vu d'autre solution que de disparaître. « Elle s'est donc littéralement sabordée. Notre Église a choisi d'entrer en réclusion. Elle est entrée au Carmel de la société... Cela a tellement bien réussi qu'aujourd'hui on cherche notre Église et on l'appelle. On souhaite une nouvelle révolution. Spirituelle, celle-là. Une révolution qui restaurera notre héritage chrétien, mais un véritable héritage chrétien, pas la caricature qu'on en avait fait ».

Quel est le parallèle à faire entre Église et télévision publique ?

Le conférencier s'explique : « Au Québec, la télévision nous a littéralement « fabriqué » une culture instantanée. C'est grâce à elle qu'on peut maintenant parler de culture. Une culture authentique qui n'est ni américaine, ni française. Avant la télévision, il n'y avait pas de culture au Québec. Il y avait du folklore ; c'est bien différent ».

Et d'ajouter Fournier : « Hélas ! cette télévision publique, si on n'y fait rien, risque de disparaître... Comme notre clergé a disparu. Ce n'est pas l'interférence gouvernementale qui provoquera cette issue fatale mais l'inertie suicidaire d'une société qui ne sait plus ce qu'est une véritable télévision publique et, pis encore, qui ne semble plus intéressée à le savoir ».

Guy Fournier souhaite le retour de l'Église et de la télévision publique... sur la place publique, avec leurs objectifs à défendre, leurs responsabilités à assumer. « Cette substance, cette âme, ce souffle spirituel dont nous avons si cruellement besoin, il ne viendra pas tout seul. Notre Église peut et doit être une force qui propose des solutions originales, des solutions différentes que celles écoulées que nous offrent les personnages politiques ».

M. Fournier a interpellé l'Église et la télévision par une série d'interrogations mordantes, affirmant que toutes deux doivent reprendre leur place, élever la voix sur les grandes questions de l'heure et y jouer pleinement leur rôle public.

Cette intervention de Guy Fournier suscite quelques réflexions.

L'Église, catholique en particulier parce que majoritaire au Québec par rapport aux autres Églises, s'est-elle marginalisée elle-même ou a-t-elle été marginalisée par la société depuis la Révolution tranquille ? Question existentielle à débattre. Mais comment lui redonner une place aujourd'hui ? En a-t-elle besoin ? Y a-t-elle droit par rapport à d'autres aspects de l'information à diffuser à un large public ?

Les médias d'information de masse accordent-ils à la morale, à la spiritualité, aux croyances, aux religions l'importance qu'elles ont dans la société ?

Les sondages ou relevés de lecture réalisés sur ce thème, au cours des dernières années, sont peu révélateurs de l'intérêt des gens pour ces questions. Par contre, bon nombre de croyants reprochent aux médias de ne pas consacrer suffisamment d'espace à ces sujets fondamentaux.

L'Église catholique, au Québec, en collaboration avec d'autres Églises et religions, a décidé d'utiliser ses propres moyens pour faire passer son message. En plus d'un grand nombre de bulletins et revues largement distribués, de la vidéo religieuse parrainée par la Conférence des évêques du Canada, plusieurs diocèses ont lancé leur poste de radio, à l'exemple de Radio Ville-Marie à Montréal, qui existe depuis quatre ans et qui peut être synthétisée au 91,3 FM, sept jours par semaine.

En décembre dernier, Radio Nord Inc. et

CF Télévision ont déposé une demande au CRTC pour l'obtention d'une chaîne télévisée proposant un large éventail d'émissions de qualité, axées sur les dimensions spirituelles et religieuses de la vie. Réseau Vision, présidé par M. Jean-Guy Dubuc, s'engage à offrir une programmation qui se porterait à la défense des valeurs humaines les plus fondamentales de notre société, comme la tolérance, la non-violence, la justice sociale et la solidarité. Cette initiative est appuyée par les Églises catholique et anglicane. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications doit rendre sa décision bientôt.

Est-ce pour répondre aux attentes particulières d'une clientèle ciblée que diverses initiatives sont lancées par les Églises et communautés d'ici ? Est-ce pour imiter ou pour contrecarrer les grands *preachers* américains qui exercent une grande influence sur un grand nombre de personnes désespérées, à la recherche de la bonne parole, que de nouveaux projets voient le jour ? Est-ce face à l'indifférence des médias de masse que les institutions religieuses ont décidé de créer leurs propres outils de communication ?

Le président du Conseil mondial pour la radiotélévision, M. Pierre Juneau, aussi ex-président de la Société Radio-Canada et du CRTC, pourrait poursuivre cette réflexion lors du second petit-déjeuner de l'Office des communications sociales, le 16 mars prochain, à Montréal.

Claude MASSON
Éditeur adjoint

L'art de se tirer dans le pied

Ottawa n'en finit plus d'accoucher de sa nouvelle loi sur l'immigration. Après le rapport d'un comité d'étude en 1997, après les déclarations de la ministre Robillard qui dévoilait en 1998 les grandes lignes de ses intentions, on a maintenant en mains une sorte de « livre blanc » qui annonce les orientations de la future législation.

Hélas, cet énoncé de politique souffre de mêmes maux que les versions préliminaires. Le Canada continue à se tirer dans le pied en privilégiant une approche empreinte de rectitude politique plutôt qu'une approche fondée sur les intérêts objectifs du pays. Car ne confondons pas les demandeurs d'asile avec les immigrants proprement dits, ceux qui passent par la filière normale.

Les premiers doivent être accueillis, cela va de soi, selon des critères dictés par la compassion, mais les seconds doivent être sélectionnés en fonction des intérêts du pays d'accueil, point à la ligne.

Or, quel est l'intérêt du Canada ? N'est-ce pas d'attirer des immigrants dont les activités auront des retombées économiques et intellectuelles ? La réponse devrait aller de soi. Mais ce n'est pas le cas.

Ainsi, la législation annoncée aura pour effet de limiter sérieusement l'entrée des immigrants investisseurs — ceux qui entrent au pays avec un certain capital et qui sont les plus susceptibles de créer des emplois, à tout le moins de subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leur famille.

Dorénavant, on exigera que le demandeur connaisse l'une des deux langues officielles, qu'il ait un niveau d'étude supérieur et « une expérience importante » des affaires. Ces exigences plairont à l'électorat, mais elles ignorent les données fondamentales du phénomène migratoire.

Nombre de gens d'affaires sont des « self

made men » à scolarité minimale; plusieurs ne pourront prouver qu'ils ont une « expérience importante des affaires » (on suppose que ce concept flou sera précisé dans la législation). Cela ne veut pas dire qu'ils sont incompétents; dans le commerce en particulier, le dynamisme peut compenser pour le manque d'instruction ou le manque d'expérience.

Il est vrai que tous les immigrants investisseurs n'ont pas créé des emplois durables. Et alors ? Ils ne vivent pas aux crochets de la société, et ce sont en général des gens productifs et ambitieux. Je connais, et ce n'est qu'un exemple, un ex-immigrant investisseur d'origine chinoise qui, ne pouvant pratiquer ici sa profession, a ouvert un dépanneur. L'affaire n'a pas marché. Il a créé, peut-être, un ou deux emplois très temporaires, puis s'est recyclé dans le domaine financier, comme conseiller en investissements. Il gagne bien sa vie. Sa femme est enseignante. Ses trois enfants sont à l'université et récoltent tous les prix. Qui peut dire que cette famille ne constitue pas un enrichissement pour la société d'accueil ?

La connaissance de la langue est une autre de ces exigences abusives. Heureusement, la ministre a renoncé à l'idée originelle de faire de ce critère une exigence incontournable, mais ceux qui pourraient réussir un test d'anglais ou de français verront leurs dossiers étudiés en priorité.

La ministre s'obstine à tenir pour acquis qu'un immigrant ne peut s'intégrer s'il ne connaît pas la langue de la société d'accueil. C'est faux. Le promoteur venu de Hong Kong qui a construit une grande partie de l'ancien emplacement de l'Expo 86, à Vancouver — et qui de ce fait a contribué gran-



Lysiane GAGNON

dement à l'expansion du centre-ville — ne parle pas un mot d'anglais.

Il va de soi que s'il parlait un dialecte de l'Oural plutôt que le cantonais dans une ville qui compte une forte minorité chinoise, il n'aurait pas eu autant de possibilités de brasser des affaires. Mais il reste que depuis des décennies, des milliers d'immigrants sont entrés au Canada sans

connaître ni l'anglais ni le français, et qu'ils ont tous appris au moins l'une de ces langues par la suite.

De toute façon, ce n'est jamais la première génération qu'il faut considérer en cette matière. Les parents peuvent bien balbutier la langue toute leur vie, leurs enfants, eux, la maîtriseront parfaitement, et c'est cela qui compte.

Au Québec, la conjoncture est plus délicate dans la mesure où le français est minoritaire en Amérique. La loi 101, qui dirige tous les enfants d'immigrants à l'école française, a en grande partie réglé le problème, mais le système de sélection québécois continue d'accorder des points supplémentaires pour la connaissance du français. C'est sur ce modèle qu'est calqué le projet de loi de Mme Robillard.

Ce coup de chapeau au Québec est aimable, mais pour ce qui est des autres provinces, l'exigence linguistique est tout à fait superflue: d'emblée, les immigrants y sont plongés dans un bassin anglophone dont la puissance d'assimilation est extrêmement forte. En privilégiant le facteur langue, le gouvernement risque d'écartier d'excellents immigrants potentiels.

Le pire, c'est que cette disposition est directement dirigée contre les Chinois, car nombre d'autres immigrants asiatiques (Pakistanais, Indiens, etc.), de même que les Africains et les Antillais des ex-colonies, connaissent déjà l'anglais.

Toujours au chapitre de l'immigration des immigrants indépendants, le projet Robillard a cependant le mérite de dépoussiérer les critères de sélection vieillots.

Ainsi, le gouvernement n'établira plus la liste des catégories d'emploi pouvant accueillir de nouveaux venus (le Canada « cherche » présentement des agronomes, des cordonniers, des réparateurs de montres, etc.).

« Le mode de sélection actuel », dit avec bon sens l'énoncé de politique, « se fonde sur la prémisse que les gouvernements peuvent intervenir de façon soutenue dans le marché du travail et assortir les compétences des demandeurs étrangers à des pénuries précises. Dans un monde où le changement technologique est la norme et où les industries naissent et meurent du jour au lendemain, il n'est plus possible de gérer dans le détail l'offre et la demande de main-d'œuvre. »

Le mode de sélection actuel a créé de faux espoirs chez les immigrants, sans compter que leurs diplômes ne sont pas toujours reconnus au Canada. Il est effectivement plus logique d'insister, comme le propose la ministre, sur la polyvalence et l'adaptabilité.

Autre volet problématique: la réunification des familles. Nous en parlerons mardi.

Opinions

Le Conseil de presse appuie le projet Inforadio

MICHEL ROY

L'auteur est président du Conseil de presse du Québec. Nous reproduisons ici de larges extraits du mémoire portant sur le projet Inforadio de la Société Radio-Canada qu'il a présenté au Conseil de la radiotélédiffusion et des télécommunications canadiennes, à l'occasion de ses audiences publiques à Montréal, au début de la semaine.

À l'invitation des dirigeants de la radio française de Radio-Canada, le Conseil de presse du Québec a volontiers accepté de commenter la demande de création du réseau INFORADIO que le radiodiffuseur national formule aujourd'hui devant le Conseil de la radiotélédiffusion et des télécommunications canadiennes.

Sans doute est-il besoin de préciser que le projet d'expansion du réseau radiophonique d'information de Radio-Canada entre pleinement dans le champ des préoccupations du Conseil de presse.

Dans le présent mémoire, le Conseil entend expliciter clairement les raisons qui motivent son appui au projet INFORADIO de la SRC, après avoir brièvement rappelé l'essentiel de la raison d'être du Conseil, de son mandat, de sa juridiction et de ses réalisations. (...)

Le Conseil a pour mandat de promouvoir le respect des plus hautes normes éthiques en matière de droits et responsabilités de la presse. Son action s'étend à tous les médias d'information distribués ou diffusés au Québec, qu'ils appartiennent à la presse écrite ou électronique.

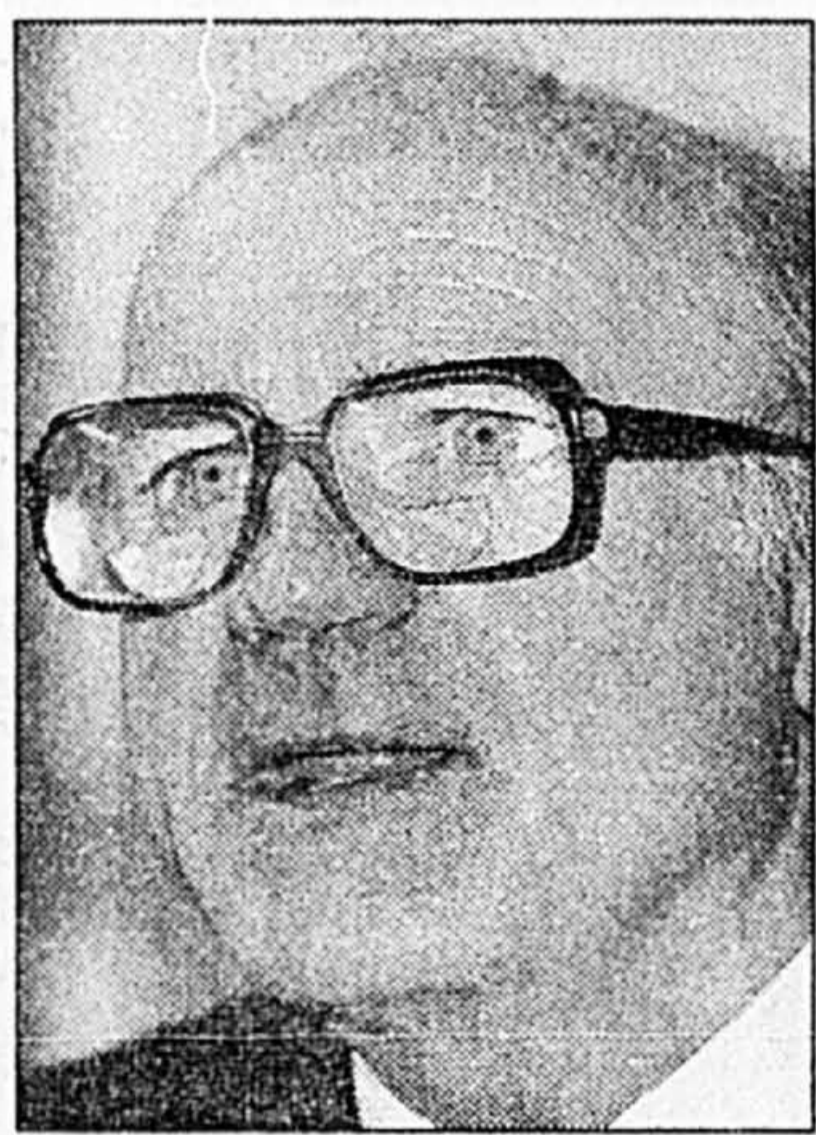
L'objectif fondamental du Conseil reste donc d'assurer le droit à une information libre, honnête, véridique et complète sous toutes ses formes. Il a aussi comme principale fonction la protection de la liberté de la presse, c'est-à-dire le droit pour celle-ci d'informer et de commenter, sans être menacée ou entravée dans l'exercice de ses fonctions par quelque pouvoir que ce soit. (...)

Son rôle d'ombudsman de la presse comporte aussi un effort d'éducation, tant auprès du public qu'auprès de la communauté journalistique toute entière. Lieu de réflexion et de débat permanent sur la déontologie journalistique, le Conseil cherche à développer chez le public le goût d'une information complète, rigoureuse et authentique, inspirée par un souci constant d'intégrité professionnelle, et à rendre les citoyens de plus en plus conscients du rôle essentiel de la presse dans une société démocratique.

Il vise également à favoriser l'exercice d'une presse responsable et soucieuse du respect de son public. (...)

Notre appui au projet Inforadio

Quel a été le contexte de la



Michel Roy

PHOTOTHÈQUE, La Presse

dernière décennie dans le domaine de la presse radiophonique au Québec, sinon un contexte de rapetissement de l'espace médiatique consacré à l'information et de réduction des ressources journalistiques ?

La Société Radio-Canada n'a pas été épargnée par ce contexte de réduction des ressources, sortant à peine de quelque 10 années de décroissance. Dans cette période trouble, des centres de production de la SRC ont été fermés au Québec comme à travers le Canada, entraînant d'importantes pertes d'effectifs.

Dans les médias privés, au cours de la même période, les ressources financières et humaines vouées à l'information se sont également appauvries.

Paradoxalement, au cours de cette période, le volet « divertissement » a nettement pris le dessus en programmation sur la mission informative des médias... devenue parent pauvre.

Si le vent a tourné, si la conjoncture s'améliore depuis quelque temps dans le domaine de la presse électronique, cela ne s'est essentiellement produit que du côté de la télévision, grâce à la mise en service de chaînes de nouvelles continues. La production radiophonique n'a pas, quant à elle, bénéficié de ce vent favorable. La radio a perdu depuis 20 ans une partie importante de son auditoire au profit de la télévision. Alors que la radio voit ses bénéfices s'amenuiser au fil des ans, son intérêt et sa qualité fléchissent. Ses auditoires déclinent parce qu'elle ne répond plus aux besoins nouveaux du public. Il faut donc aujourd'hui en favoriser le renouvellement, l'adapter aux conditions nouvelles, c'est-à-dire en faire un instrument d'information et d'analyse qui puisse éclairer, intéresser, voire stimuler les auditeurs. Telle est l'une des voies que nous sommes heureux de voir emprunter à la faveur du projet d'INFORADIO. C'est en tenant compte de tout ce contexte

qu'intervient aujourd'hui l'appui du Conseil de presse du Québec au projet de Radio-Canada. Plusieurs facteurs militent en effet, aux yeux du Conseil, en sa faveur :

1. La réputation de Radio-Canada dans le secteur de l'information n'est plus à faire. S'inspirant d'une solide politique journalistique interne, la SRC cherche constamment — il faut le reconnaître — à produire des émissions d'information de qualité qui présentent à l'antenne une vision pluraliste de la société; des émissions qui invitent aussi à la réflexion. Aussi pouvons-nous affirmer que Radio-Canada s'acquitte généralement, de façon honorable, de son mandat de réseau national d'information. Mais ce radiodiffuseur pourrait évidemment faire mieux et plus... et cela, en tant que réseau public national d'information.

2. Le projet de création d'une chaîne de nouvelles continues à la radio de la SRC tombe donc à point nommé. La mise en service d'INFORADIO favoriserait à la fois l'enrichissement du contenu de sa programmation en information et de ses effectifs journalistiques, comme l'indique et s'y engage d'ailleurs Radio-Canada.

3. Une autre retombée positive d'INFORADIO serait de permettre une meilleure utilisation et mise en valeur du réseau de journalistes déjà en place dans les stations régionales de Radio-Canada au Québec, comme à travers tout le Canada.

4. Le dernier élément mais non le moindre plaçant en faveur du projet: l'ajout d'une source d'information radiophonique continue, et crédible, à la disposition et à l'image de la société québécoise et canadienne.

En conclusion

De l'avis du Conseil de presse, il est bien difficile de s'opposer à un projet aussi réfléchi et bien structuré que celui d'INFORADIO dont la concrétisation aura des effets bénéfiques dans les milieux québécois et canadiens de la presse, tout autant que pour le grand public consommateur d'information à l'échelle nationale.

Le droit du public à l'information, à l'aube de l'an 2000, fait désormais partie de la liste des droits universels de la personne. Nul doute que le futur réseau de nouvelles continues de la radio de Radio-Canada contribuera à assurer la pérennité de ce droit auprès de la population québécoise et canadienne.

Enfin, si le CRTC agréé la demande de Radio-Canada, le Conseil de presse du Québec verrait d'un bon oeil que le réseau INFORADIO songe à enrichir éventuellement sa programmation de quelques segments d'affaires publiques, de manière à favoriser sur ses ondes la réflexion sur l'actualité humaine, et l'évolution de la connaissance et de la pensée.

« La comédie a assez duré! »

HUBERT TROESTLER

« La nuit n'est jamais complète
Il y a toujours puisque je le dis
Puisque je l'affirme
Au bout du chagrin
une fenêtre ouverte
Une fenêtre éclairée
Il y a toujours un rêve qui veille... »

Paul Éluard

Notre fils de 19 ans, Simon, s'est suicidé la semaine dernière. « La comédie a assez duré », nous a-t-il écrit dans sa lettre d'adieu. « Toutes mes illusions s'effritent les unes après les autres », a-t-il ajouté, d'une écriture décidée.

Mon fils, j'ai ce même sentiment aujourd'hui, mes illusions s'effritent aussi. Ma vie n'a pas toujours été facile, j'ai subi de durs coups sous l'angle professionnel, je me suis néanmoins toujours accroché à l'idée que, au moins, quelque part, j'avais réalisé quelque chose de bien: mes deux enfants. Et là, mardi dernier, tout d'un coup, brutalement, tu m'as démontré que je m'étais cruellement trompé. Ta soeur et toi représentaient à mes yeux mes ultimes certitudes, tout pouvait s'écrouler, il me resterait toujours mes enfants. Mardi dernier, tu m'as dit: non, papa, je souffrais trop.

La Semaine de prévention du suicide tire à sa fin. Dans un article très éclairant publié samedi dernier dans *La Presse*, souffrance et suicide sont présentés comme intimement reliés.

« Comment cette personne qu'on aimait pouvait-elle souffrir autant ? » lisait-on. Comment, surtout, n'avons-nous jamais senti l'immensité de cette souffrance ? Bien sûr, nous nous étions bien rendu compte que tu étais blessé par ta rupture avec ta fiancée, certes avons-nous été témoins de ton désespoir face à ce rejet inattendu, mais jamais n'avons-nous imaginé que tu te tuerais pour une peine d'amour. « Tu trouveras un jour une autre amoureuse, t'avons-nous répété pendant des jours, tu es jeune, beau, tu as toute la vie devant toi. » Nous avons sous-estimé ta douleur, nous avons si mal évalué le vide profond que tu ressentais, nous ne t'avons tout simplement pas compris. Il y a tant de jeunes qui se remettent d'une peine d'amour, nous avons cru que tu allais, toi aussi, passer au travers.

Dans ta lettre d'adieu, tu nous a demandé de ne pas nous culpabiliser. Nous respectons tes dernières volontés. Ah, c'est plus facile à dire qu'à faire, mais avons-nous le choix ? Nous ne pouvons pas aller à l'encontre de ton testament. « Il vient un jour où l'amour des parents ne suffit plus pour enrayer la douleur de vivre de leurs enfants », nous a écrit une amie, Solange, il y a quelques heures, dans un mot réconfortant. Fiston, nous t'avons aimé avec ce que nous sommes, avec nos grandeurs et nos limites, nous t'avons aimé comme s'aiment les humains qui s'aiment, bien et mal à la fois. Nous ne nous culpabiliserons pas, c'est juré.

Ce qui n'empêche pas que, pour nous aussi, « toutes les illusions s'effritent les unes après les autres ». En quoi allons-nous croire maintenant,

à quoi allons-nous, ta soeur, si jeune, ta mère et moi, à quoi allons-nous nous accrocher pour continuer ? Pas juste continuer à vivre, mais continuer aussi à être heureux.

Eh bien, nous n'avons encore jamais vu les pyramides d'Égypte, ni la Terre de feu. Nous irons maintenant. Nous n'avons encore jamais marché sur les rives du Danube ni sur les plages de la Polynésie, nous le ferons un jour. Nous n'avons jamais mangé des *bunelos* mexicains, ni du *gado-gado* indonésien, l'heure est venue. Il y a tant de parfums que nous n'avons jamais encore humés, tant de musiques que nous n'avons encore jamais écoutées, tant de fleurs et d'oiseaux dont nous ne connaissons pas encore le nom, tant de choses à voir, à faire, à goûter, à lire... Jamais n'aurons-nous assez d'une seule vie ! Le temps presse et, déjà, Julie, ta soeur, a déclaré qu'elle voulait maintenant voir la Provence et Venise.

Tu aurais dû nous appeler avant de partir, cher fils, peut-être aurions-nous pu te redire qu'il y a TOUJOURS, quelque part, quelqu'un qui nous attend, quelqu'un qui nous aime, quelqu'un qui va nous amener faire un tour de deltaplane, danser la samba ou, tout simplement, nous trouver beau et nous offrir de partager nos douleurs et nos espoirs. Il y a trois jours, ta copine et collègue de travail, Brigitte, nous disait que vous auriez pu faire, elle et toi, des choses géniales ensemble. Elle avait senti l'artiste en toi. Tu aurais dû téléphoner à Brigitte, à David, à Jo, à la voisine... Tu aurais dû demander de l'aide, crier au secours, hurler...

Il y a TOUJOURS une sortie sur l'autoroute, il y a TOUJOURS une bonne raison de vivre. Souvent, la plupart du temps, il suffit juste d'attendre quelques jours, d'accepter la main que l'on nous tend, puis c'est reparti, la vie ! Tu aurais dû juste être un tout petit peu patient.

« We are all just prisonniers here of our own devices. » Ces paroles sont extraites de ta chanson préférée, *Hotel California*, que tu jouais si bien sur ta guitare. Nous sommes tous prisonniers de nos propres plans, cela signifie que nous pouvons sans cesse redessiner nos plans quand ils ne conviennent plus, quand ils deviennent périmés, douloureux ou étouffants. Nous, les humains, nous détenons ce pouvoir.

« De 1976 à 1996, le taux de suicide a augmenté de 78 % chez les hommes de 15 à 39 ans », nous apprenait *La Presse* de samedi dernier. Trop, c'est trop. Que pouvons-nous faire ? Nous sommes si impuissants.

Toi, Simon, tu peux faire quelque chose. Tu dois. Va, va maintenant, va vite dire à tous ces jeunes de ton âge qui ont une peine d'amour, un instant de doute, une minute de désespoir, un trou noir... va leur dire, comme tu nous le disais parfois, va leur dire de « prendre ça cool ». Va leur dire qu'ils ont le pouvoir de changer leurs plans. Va leur dire de s'accrocher à la vie. Va leur dire que dans cinq minutes, dans deux heures, dans trois jours ou dans une semaine, ils vont trouver une raison de vivre. Vas-y sans tarder ! Ça presse !! La comédie a assez duré.

Plus

Hors des sentiers battus

Le retour des anglophones à Québec et dialogue entre judéo et franco-québécois



Gérald LeBlanc

De Québec, on apprend que les anglophones veulent ramener ceux qui ont quitté la Vieille Capitale depuis 30 ans. Et de Chicoutimi, Gérard Bouchard veut rapprocher les nationalismes judéo et franco-québécois.

Vraiment hors des sentiers battus ces projets conçus loin des ornières montréalaises !

À Québec, le projet de retour des anciens ou d'attrait de nouveaux nous est raconté par Leon Jackson et Howard Bruce, tous deux nés en 1966 dans la ville où ils comptent bien mourir.

Leon dirige la *Voice of English Quebec*, le pendant de notre Alliance Quebec, et Howard préside la *English Quebec Chamber of Commerce*. Ils ont été frappés de voir les écoles privées de la région mettre l'accent sur l'apprentissage de l'anglais langue seconde, tandis que les présidents de compagnies de pointe se plaignaient de manquer de personnel bilingue.

Bruce entend donc entrer en contact avec le réseau des chambres de

commerce du Canada et des États-Unis pour vanter les mérites de Québec. « Une des plus belles villes du monde, où l'on peut faire du ski ou jouer au golf à une demi-heure de route de son travail », dit Howard Bruce. « Une communauté qui a rapetissé, mais qui demeure vivante et qui peut compter sur un bon réseau de services qu'on s'efforce d'améliorer », ajoute Leon Jackson.

Ils estiment que la communauté a fondu de moitié de 1971 à 1991, passant de près de 20 000 à moins de 10 000, pour se stabiliser depuis dix ans.

Comment convaincre les Canadiens de venir à Québec quand leurs journaux répètent sans cesse que seuls les « pure laine » ont des chances de succès au Québec ?

« C'est un mythe répandu pour des raisons politiques, mais la réalité c'est qu'on peut faire une très bonne carrière même si l'on ne maîtrise pas parfaitement le français », répond M. Jackson.

« C'est vrai qu'il est plus facile d'attirer des gens d'Irlande et d'Écosse que d'Alberta ou d'Ontario. Il faut une grosse campagne de relations publiques, refaire l'image défigurée par l'autre Howard (Galganov). C'est possible mais ça va demander un certain temps », selon Me Bruce.

Eux-mêmes enfants de mariages exogames, père anglo et mère franco, comme c'est souvent le cas quand on forme moins de deux pour cent de la population, nos deux jeunes ambassadeurs ajoutent qu'il faut bien sûr parler français pour vivre à Québec.

Surtout que les anglophones de



Leon Jackson

PHOTO La Presse

Québec sont dispersés aux quatre coins de la communauté urbaine. On ne trouve plus de concentration à Sillery, l'ancien Westmount de Québec, mais encore un peu à Shannon et Saint-Gabriel, les deux villages entourant la base militaire de Valcartier.

C'est avec ces anglos de Québec qu'il faut comparer les francos du reste du Canada. Les anglos de Montréal réclament eux le droit de vivre en anglais comme partout au Canada et en Amérique du Nord. « On est égal ou on l'est pas », comme disent Howard Galganov et William Johnson.

De la Sagamie à la Côte-Sainte-Catherine

Dans le royaume de la Sagamie, Gérard Bouchard se demandait pourquoi les judéo et les Québécois francophones, plus nationalistes les uns que les autres, n'arrivaient pas à se parler et à s'entendre.

Il en a parlé à Pierre Ancil, grand expert des questions juives et trait d'union entre les deux communautés, qui l'a mis en contact avec Zipporah Shnay, directrice de la Bibliothèque publique juive de Montréal.

Et l'on a décidé de passer la journée du 25 mars à parler ensemble des identités respectives et des perceptions mutuelles, c'est-à-dire des manières de se définir et de voir l'autre. (L'édifice Cummings où loge la bibliothèque étant en plein chantier — un projet d'expansion de 30 millions pour le quartier général des institutions juives de la Côte-Sainte-Catherine — c'est dans une synagogue que se tiendra le colloque.)

On se demande cependant comment une telle rencontre peut transformer les intérêts politiques divergeants qui sont à la source des blocages durables entre les deux groupes.

Pierre Ancil, tellement impliqué dans la communauté juive qu'il en est venu à y diriger l'importante fondation Miriam pour le soutien aux handicapés intellectuels, nous répond qu'on peut encore apprendre des choses sur notre passé commun.

« C'est surtout différent, ajoute-t-il, d'apprendre des choses ensemble au lieu de le faire chacun de

son côté. Que l'Institut interuniversitaire de recherches sur les populations (IREP) et la Bibliothèque publique juive se rencontrent, ce n'est pas anodin. Que des intellectuels passent une journée ensemble dans le Temple Emanu-El-Beth Sholom n'est pas non plus sans importance.

« La bibliothèque, fondée en 1914, fut le centre de la vie intellectuelle juive et la synagogue du métro Atwater fut celle visitée par le cardinal Léger pour marquer l'ouverture de Vatican II aux autres religions.

« Il est aussi significatif de rappeler que c'est à la Bibliothèque juive que l'historien David Rome a, pendant 20 ans, prêché avec l'écrivain Naïm Kattan le rapprochement avec la majorité francophone du Québec.

« Il faut sortir des sentiers battus d'un débat qui tourne en rond. La meilleure manière, c'est de jumeler deux institutions responsables et de permettre aux intellectuels d'imaginer un avenir commun. »

Au chapitre des symboles, on pourrait ajouter qu'en plus de diriger l'IREP, Gérard Bouchard enseigne dans le château-fort du nationalisme franco-québécois, dont l'actuel grand chef est son frère Lucien.

On retrouvera parmi les conférenciers invités, Jack Jedwab, Victor Teboul et Greta Chambers, mais aussi plusieurs jeunes intellectuels judéo et franco-québécois.

Le colloque est ouvert au grand public et l'on peut s'y inscrire à la Bibliothèque juive de Montréal. Les frais d'inscription de 20 \$ (10 \$ pour les étudiants) incluent le dîner et les rafraîchissements.

L'Europe face à son passé



Mario Roy

L'Europe, qui fut au XX^e siècle le berceau de tous les totalitarismes, demeure fascinée par les chutes successives de ses États constituants ainsi que de plusieurs de ses colonies et zones d'influence dans la déraison politique. En même temps, elle reste totalement et chroniquement incapable d'expliquer pourquoi c'est sur le continent le plus « civilisé » de la planète que furent concoctés les régimes les plus barbares de l'histoire contemporaine.

Grande récapitulation historique avant de quitter définitivement le siècle, et même le millénaire ? Ou préparation psychologique au dixième anniversaire de la chute du Mur de Berlin (survenue en novembre 1989) qui, pendant 28 ans, fut à la fois le résultat et le symbole du choc des tyrans ? Toujours est-il que, en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne et même aux États-Unis, sont apparus cet hiver une avalanche d'ouvrages — et une poignée de films — se proposant de refaire, sous un angle ou un autre, l'examen de cette question.

L'opération est apparemment pénible à souhait puisque beaucoup de ces oeuvres ont suscité ce type de débats tonitruants et belliqueux dont les Français, en particulier, ont le secret.

Si la polémique née autour du gigantesque *Livre noir du communisme* (collectif, Robert Laffont, tout juste réédité en poche, Bouquins / Robert Laffont) s'est récemment enrichie de nouveaux développements, c'est sans conteste à un formidable retour sur le nazisme auquel on assiste principalement.

Et, fréquentant les réexamens de ces deux pôles de la terreur, on constatera à nouveau en quoi ils auront fondamentalement différé, et pourquoi l'un s'étendit dans le temps et l'espace, alors que l'autre fut local et éphémère bien que formidablement meurtrier.

Ainsi, *Le Livre noir* s'attelle-il à la tâche d'analyser un système, alors que l'on tente peu d'expliquer le nazisme autrement qu'en faisant à répétition le portrait d'un seul homme, Hitler, que l'on ne cesse de

psychanalyser. Le nazisme est encore et toujours décrit aujourd'hui sous l'angle de l'insondable souffrance humaine qu'il a engendrée, ce qui ne peut soulever aucune contestation ; alors que le communisme continue d'être pesé — en Europe, bien sûr, car, vu d'ici, ce débat semble parfaitement surréaliste — sur les plateaux d'une balance commodément érigée dans l'abstrait, bien au-dessus de ces basses terres où vivent et meurent les hommes.

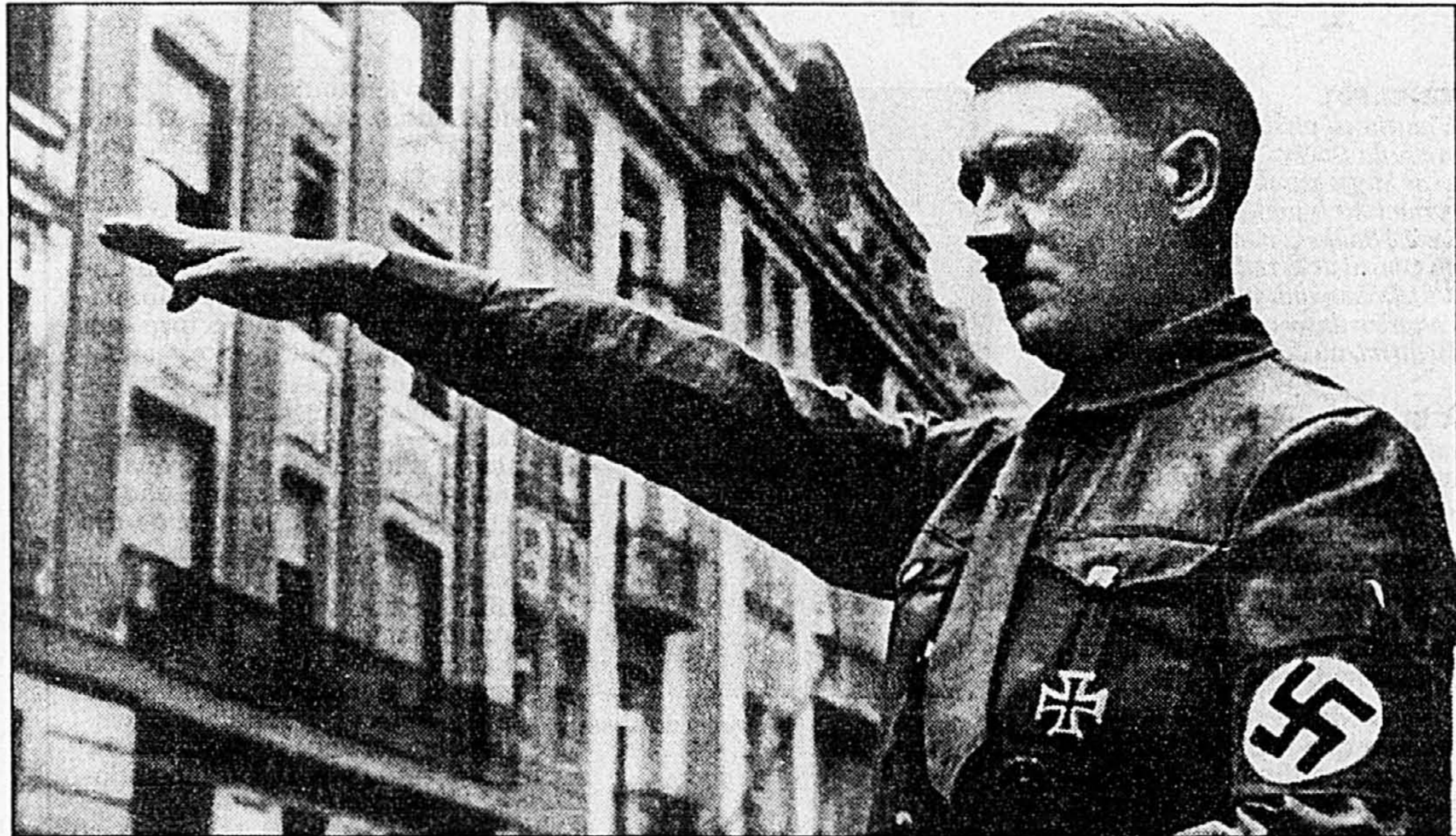
Retour sur le nazisme

Après le magnifique *La Vita à Bella* du cinéaste Roberto Benigni, qui traitait des camps sur un ton inusité, sont apparues cette semaine au Festival du film de Berlin un certain nombre d'oeuvres cinématographiques faisant de semblables retours sur le passé. Dont *Aimée et Jaguar*, de Max Faerberboeck, film inspiré de l'histoire d'amour réelle de deux Allemandes, dont l'une juive, sous le III^e Reich. Après *La Liste de Schindler* de Steven Spielberg qui, selon lui, a servi de déclencheur, « nous pensons avoir le devoir de faire ce genre de film », explique Faerberboeck (à l'AFP).

Ce devoir de témoignage, que le cinéma ressuscite aujourd'hui pour un vaste public, trouve à s'exercer d'abondance dans l'écrit — ce que l'on pourrait appeler les écrits de la souffrance.

Les derniers mois ont vu apparaître une assez ahurissante gamme de récits autobiographiques et autres mémoires liés au Reich et aux camps de la mort, jusques et y compris l'ouvrage d'un Canadien d'adoption, Arthur Schaller : *100 Cigarettes and a Bottle of Vodka* (Lester Books). Mentionnons en outre *I Will Bear Witness* de Victor Klemperer (Random House), première partie d'un journal intime où l'auteur, un juif décédé en 1960, raconte comment le Reich rendit la vie quotidienne insupportable à ceux et celles qui, par miracle, échappèrent aux camps : un État « civilisé » peut glisser vers la barbarie, démontre Klemperer en documentant ce glissement au jour le jour — cette même horreur quotidienne, « ordinaire » en quelque sorte, est dépeinte par l'historien Peter Gay dans *My German Question : Growing Up in Nazi Berlin* (Yale University Press).

Cela finit par donner lieu à une sorte d'escalade, ce dont témoigne l'affaire d'une supposée « fausse » autobiographie, *Fragments*, de Benjamin Wilkomirski (Schocken), un rescapé des camps que certains ont accusé de n'avoir rien vécu de ce qu'il raconte. « Nous serions dans un monde vraiment étrange si un homme voyait un bénéfice quelconque à se décrire comme une vic-



PHOTOHEQUE La Presse

Adolf Hitler banalisé ?

time de l'Holocauste », a commenté Arthur Samuelson (dans *Time*), patron de la maison d'édition, pour venir à la rescousse de son auteur.

Mais ne vivons-nous pas, de fait, dans un monde bien étrange ?

Banaliser Hitler ?

Ainsi, on croit qu'existent une bonne centaine de biographies dites « sérieuses » du Führer — sans parler d'innombrables mémoires et autres récits personnels. Or, s'ajoutent maintenant, en traduction française, *Pourquoi Hitler ? Enquête sur l'origine du mal*, de l'Américain Ron Rosenbaum (JC Lattès) ; en français également, le *Hitler* du journaliste et professeur allemand Guido Knopp (Jacques Grancher) ; ainsi que, en anglais, l'ouvrage de l'historien britannique Ian Kershaw, *Hitler 1889-1936* (Norton) — une seconde partie viendra éventuellement compléter cette somme.

Dans les trois cas, les auteurs ont visiblement voulu dépasser les faits, relativement connus si l'on excepte les « révélations », pas toujours fiables, obtenues du fait de l'ouverture des archives soviétiques : ils tentent d'expliquer Hitler, et par conséquent le Reich. Il s'agit d'une entreprise considérable qui devient à certains moments un peu hallucinatoire (en particulier lorsque, dans Rosenbaum surtout, il est question de la sexualité d'Hitler ainsi que de son désormais célèbre testicule orphelin) et qui, en tout état de cause, a déclenché en France l'hallali.

« Ils veulent banaliser Hitler », s'est exclamé *L'Événement* en page frontispice, pointant du doigt Knopp et Rosenbaum. C'est Claude Lanzmann qui a sonné la charge, comme il l'avait fait pour fustiger *La Liste de Schindler* et le fera pour *La Vita à Bella*. On a même catapulté Lanzmann à la tête d'une « école », celle des anti-explicationnistes, pour qui Hitler et le Reich se situent en dehors de l'humain, de ses

ouvrages et de ses pompes. Pour qui, par conséquent, il est sacrilège de tenter d'identifier les virus psychologiques et sociaux qui conduisirent à la pathologie nazie.

Or, on peut raisonnablement soutenir que l'entêtement à décrire Hitler comme un être parfaitement étranger à la nature humaine paraît plus dangereux, à terme, que de voir lucidement agir en lui les forces du mal qui habitent l'espèce.

Au surplus, « si toute tentative d'historiser le fascisme (et le nazisme) est considérée comme une compréhension coupable à l'égard de ses crimes, alors les historiens du XX^e siècle n'ont plus qu'à se taire, sous peine d'être accusés de complicité posthume », écrivait le regretté François Furet à Ernst Nolte (reproduit dans *Fascisme et Communisme*, Plon) ; Nolte est cet historien allemand précisément déclaré infréquentable et dont une des thèses, fort discutables au demeurant, veut que le nazisme ait été au départ une réponse au bolchevisme qui menaçait l'Europe entre les deux guerres.

La barbarie a-t-elle un avenir ?

Par une étonnante asymétrie, justement, on ne trouve que des explications aux crimes des dictatures dites de gauche — les deux termes sont évidemment inconciliables, mais on ne peut rien contre l'usage.

À ce point que deux auteurs, Ilios Yannakakis et Pierre Rigoulot (lequel a collaboré au *Livre noir du communisme*), ont senti le besoin de dresser un relevé circonstancié des ondes de choc que l'ouvrage collectif a provoquées, en particulier en France, où *Le Livre noir* a été accueilli par d'ultimes et anachroniques sursauts de dénégation désemparée — les médias français ont publié une vingtaine d'articles critiques avant la parution de l'ouvrage (1), écoulés par ailleurs à 150 000 exemplaires, succès abso-

lument inusité pour une somme de 850 pages qui est au fond un martyrologue assez peu invitant.

« Il faut croire que le vécu, l'expérience des peuples, les innombrables témoignages et les connaissances accumulées représentent peu de chose devant l'idéologie », écrit Yannakakis et Rigoulot. Leur essai, *Un pavé dans l'Histoire* (Robert Laffont), est tout aussi aride que l'était *Le Livre noir*, et suscite les mêmes interrogations, dont la plus intéressante tient en une phrase : « Plus neuve est la question de savoir comment envisager, contre les totalitarismes qui veulent coûte que coûte faire le Bien, une philosophie qui parte de l'existence des victimes et une politique qui vise seulement à en diminuer le nombre et les souffrances ».

Car ce passé que l'on a vu à peut-être un bel avenir : les déferlements barbares du XX^e siècle ayant été déclenchés au nom du Bien (pureté et croissance nationales, égalité et justice universelles), les pessimistes noteront que cet appétit du Bien imposé, s'il se manifeste aujourd'hui de façon heureusement plus *soft*, n'en demeure pas moins une motivation majeure de l'action de l'État sur la société civile. Quant à l'Europe, elle se trouve engagée dans un processus d'unification extrêmement prometteur et, à la fois, habitée par des démons qui refusent de mourir — la France, par exemple, ne compte-t-elle pas deux grands partis d'extrême-droite ainsi que le seul Parti communiste d'importance fonctionnant toujours sous ce périlleux vocable en Occident, reconduisant ainsi des « formats » politiques qui, partout et toujours, ont induit la catastrophe ?

« Le secret de l'Europe est qu'elle n'aime plus la vie », écrivait Albert Camus au début des années 50 (dans *L'Homme révolté*).

Serait-il du même avis aujourd'hui ?

Plus

Les militants aux cheveux courts



Katia Gagnon

du bureau de La Presse
QUÉBEC

« C'est encore les jeunes qui vont payer ! » Le cri du cœur de la génération X, lancé par Mario Dumont à ses deux aînés au très médiatisé débat des chefs, a résonné fort durant la dernière campagne électorale. Et montré à quel point les jeunes ont su, depuis peu, s'organiser en une nouvelle force de frappe avec laquelle il faudra désormais compter. Leurs parents agitaient des pancartes : chez cette nouvelle race de militants aux cheveux courts, on dégage plutôt son cellulaire.

Car Mario Dumont n'est que le porte-parole le plus visible d'un véritable lobby jeunesse, qui a peu à peu étendu ses tentacules dans l'ensemble de la société québécoise. La preuve : qui avait entendu parler des clauses orphelin il y a un an à peine ? Ces jeunes, qui ne sont pas près de disparaître du paysage québécois, ont fait de cette cause un véritable cheval de bataille pour défoncer les obstacles qui se dressent devant les jeunes sur le chemin du marché du travail. « C'est

la pointe du harpon », résume Mario Dumont.

François Rebello a 28 ans. Il fait partie du noyau dur de ces jeunes lobbyistes, qui se décrivent poétiquement comme des « maquisards ». Issu du mouvement étudiant — il a été président de la Fédération des étudiants universitaires au début des années 90 — il a entraîné avec lui des dizaines de jeunes, militants dans l'âme, et qui sont maintenant dispersés un peu partout : dans les syndicats, dans les jeunes chambres de commerce, dans les partis politiques. Ils ressemblent en fait étrangement à cette fameuse « gang » de l'Union générale des étudiants, qui a été, dans les années 60, une véritable pépinière pour la politique québécoise : Bernard Landry, Louise Harel, Jean Doré, Gilles Duceppe y ont tous fait leurs classes.

Époque oblige, ce nouveau lobby jeunesse ne défend plus de grandes causes idéologiques en manifestant sur le mont Royal. « Nous sommes des sociaux-démocrates adaptés à la nouvelle conjoncture », résume Patrick Lahaie, alter-ego de Rebello à la FEUQ, maintenant attaché politique au Parti québécois. Ils ont plutôt décidé de se préoccuper du sort, encore ignoré, des jeunes travailleurs québécois. Aucun groupe de pression ne s'occupait des intérêts de cette classe de jeunes citoyens jusqu'à ce que Rebello crée Force jeunesse, une organisation qui rassemble des jeunes, aussi bien médecins que des cols bleus, enseignants ou gardiens de prison.

La vraie bataille

Tous n'ont qu'une chose en commun : ils s'estiment victimes de ces clauses dites orphelin, discrimina-

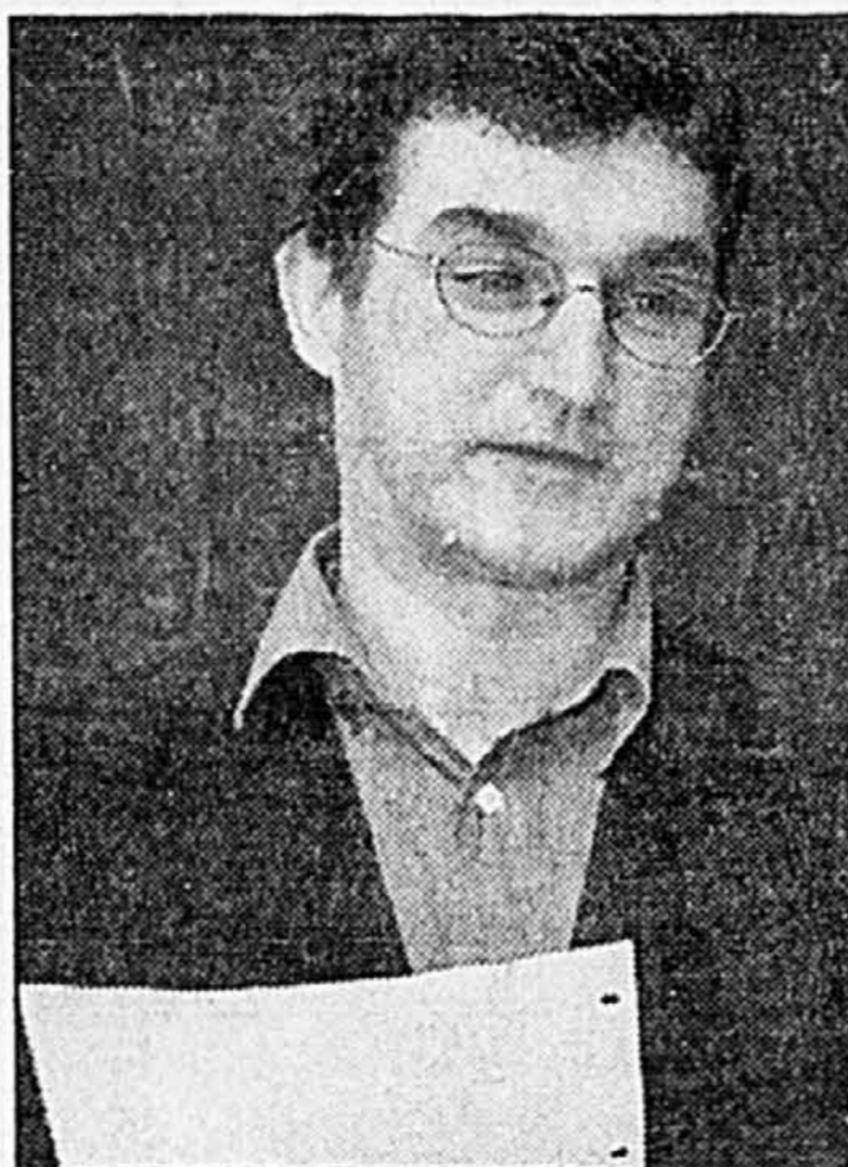


PHOTO CLÉMENT ALLARD, collaboration spéciale

Normand Morin

toires pour les jeunes travailleurs. Ces jeunes ont entrepris la première vraie bataille menée par les travailleurs de la génération X, notent plusieurs observateurs.

« Les clauses orphelin, c'est une bombe à retardement pour la société », tranche le sociologue Jacques Grand-Maison.

Ces clauses pourraient en effet être à la base du fossé économique qui s'est créé entre les générations au cours des 20 dernières années, avance l'économiste René Morissette, de Statistique Canada. Un jeune d'aujourd'hui peut gagner jusqu'à 20 % de moins que son père au même âge, dit-il.

Pour venir à bout des clauses orphelin, plutôt que de manifester devant le Parlement, les groupes de jeunes utilisent maintenant les tactiques du lobby, nouvelles pour eux : une argumentation solide,



PHOTO DIDIER DEBUSSCHÈRE, collaboration spéciale

Clairendrée Cauchy

étayée par des études, des contacts politiques, doublés d'une utilisation judicieuse des médias.

« Je me suis rendu compte que le milieu de l'emploi, c'était un milieu de négociation. Les choix qu'on y fait sont faits en fonction des rapports de force. Il fallait créer un rapport de force favorable aux jeunes, sinon, on se faisait fourrer. Raisonnablement mathématique », lance François Rebello.

« On choisit d'avantage nos batailles et celles qu'on mène, c'est pour gagner », ajoute Clairendrée Cauchy, présidente du Conseil permanent de la jeunesse, qui a vu, depuis un an ou deux, les groupes de jeunes se métamorphoser.

« Les groupes se parlent beaucoup plus qu'avant et tissent entre eux des réseaux beaucoup plus forts. Il y a eu une véritable prise de conscience que si nous n'avions

pas un réseau fort, on n'arriverait jamais à mettre des sujets comme les clauses orphelin à l'ordre du jour. Et c'est ce qui fait qu'une génération peut prendre sa place », note-t-elle.

Et, sans trop le vouloir, les syndicats sont devenus la première cible de ce lobby en émergence. À la Centrale de l'enseignement du Québec, par exemple, un mouvement de jeunes enseignants s'est créé pour protester contre le gel des échelons, utilisé par la centrale pour pallier la compression de six pour cent imposée par le gouvernement Bouchard. Les jeunes enseignants y perdent jusqu'à 1000 \$ par an.

« J'ai été extrêmement déçu par mon syndicat. La négociation s'est faite sur le dos des jeunes. On a été sacrifiés », s'insurge Normand Morin, un jeune enseignant qui, comme 125 autres collègues, a porté plainte contre son syndicat à la Commission des droits de la personne. L'Association de défense des jeunes enseignants regroupe maintenant près de 500 membres.

Mais y aura-t-il une vie après les clauses orphelin pour ce nouveau lobby jeunesse, ou l'alliance n'est-elle que circonstancielle ? « Le danger, c'est que les clauses occultent tous les autres problèmes », acquiesce Clairendrée Cauchy.

« J'espère que la coalition va continuer pour la prochaine lutte. Les clauses orphelin, c'est très accrocheur, mais les revendications des jeunes ne s'arrêtent pas là. Il ne faut pas l'oublier », conclut Karine Lavoie, qui, à titre de toute jeune présidente du Syndicat des travailleurs de loisirs de Laval, s'est battue pour que ses 800 membres rejettent l'imposition d'une clause orphelin.

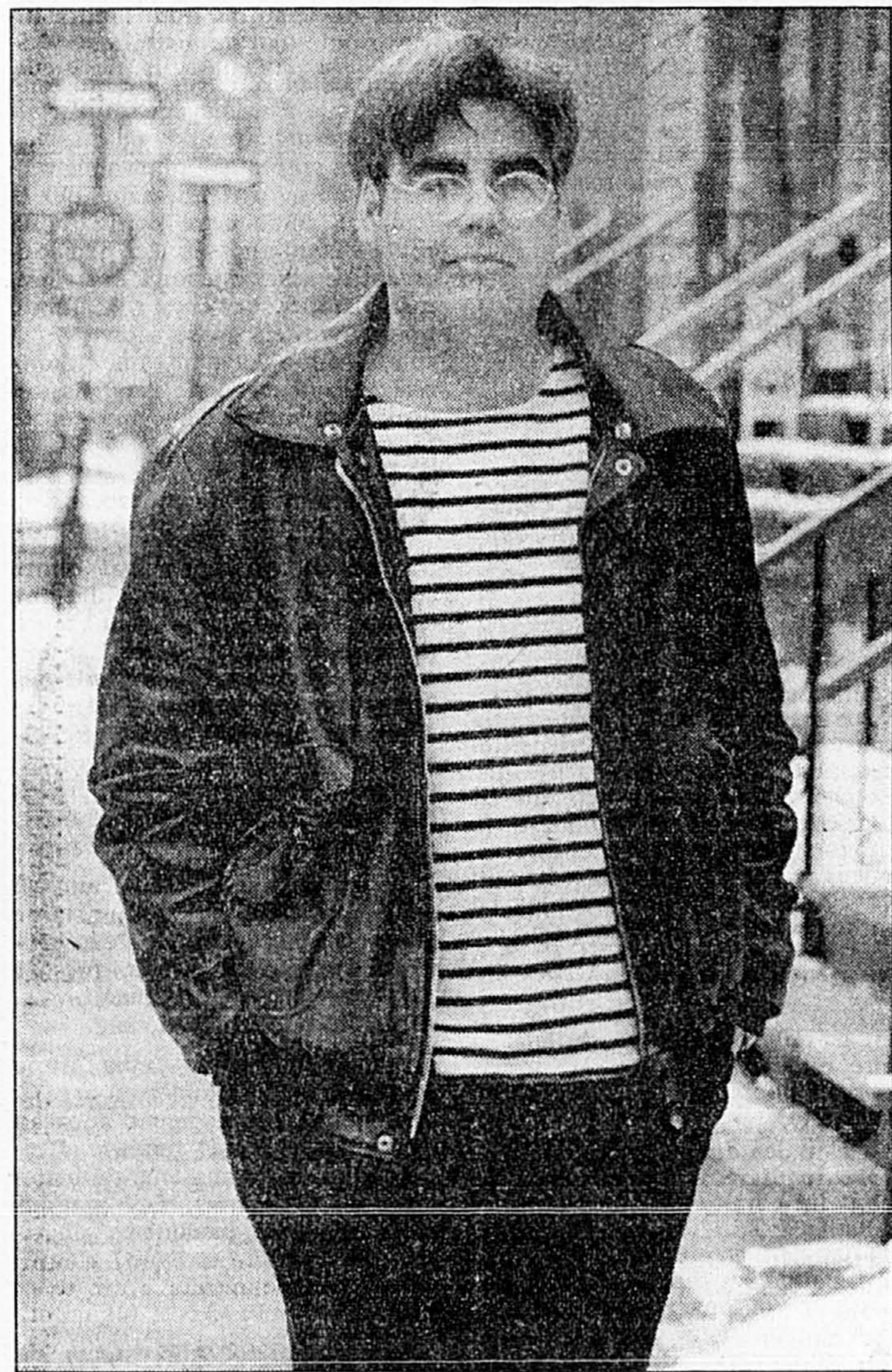


PHOTO PIERRE McCANN, La Presse

François Rebello, du culot à revendre.

Le culot de François Rebello

François Rebello a toujours eu une bonne dose de culot. Même Robert Bourassa n'en était pas revenu quand Rebello, alors président de la Fédération étudiante universitaire, avait ressorti des écrits de jeunesse du premier ministre quand celui-ci a voulu hausser les frais de scolarité. Or, les oeuvres de l'étudiant Bourassa étaient un vibrant plaidoyer sur l'importance de... l'accessibilité aux études.

« Bourassa lui avait dit : 'Tu m'as bien eu' », raconte Eric Bédard, qui était alors président du Comité national des jeunes du Parti québécois. Avec son petit côté « Don Quichotte », plaisantent ses amis, Rebello est spécialiste de ce genre de petits coups de génie. Lors de son passage au mouvement étudiant, il a électrisé la FEUQ, la laissant « beaucoup plus politisée, n'ayant pas peur de se mobiliser », témoignent des membres du comité de direction de l'époque, qui parlent de leur ancien président avec un enthousiasme quasi-religieux.

« Je voulais essayer de rendre le mouvement étudiant incontournable. Je voulais qu'on ne soit pas divisible », rapporte Rebello de son passage à la FEUQ. C'est qu'au tout début de son baccalauréat en sciences politiques, il avait ressenti, comme tous les étudiants, l'échec du mouvement étudiant jusque dans son portefeuille : les frais de scolarité avaient été augmentés, par le gouvernement Bourassa de 150 %.

« J'ai eu honte d'être la génération qui se faisait passer le dégel, alors que ça faisait 15 ans que le gel était maintenu », raconte-t-il.

Devenu leader du mouvement étudiant, il préviendra une nouvelle hausse de 50 % des droits de scolarité en 1993 et lancera, en vain, une série de manifs étudiantes contre la réforme de l'assurance-chômage du ministre Lloyd Axworthy. Mais son véritable Waterloo, il le frappe au sommet socio-économique organisé par le gouvernement Bouchard, où lui et son confrère de la Fédération étudiante collégiale étaient les deux seuls représentants des jeunes.

« Bouchard avait dit : il faut oser. Moi j'ai cru ça. On a lancé la machine, on a réfléchi. On arrive au sommet et la seule chose qui comptait, c'était en combien de temps on arrive au déficit zéro ? » raconte-t-il en souriant. Mais de cette expérience de négociation désastreuse, il apprend une leçon fondamentale.

« Tout ça m'a bien montré que les syndicats, le gouvernement, ça marche à coup de pied dans le cul. C'est un bras de fer. Tu arrives au sommet avec tes petites fleurs, tes petits arguments : oublie ça. Les petits arguments, c'est le crémage sur le gâteau. C'est pas le nerf de la guerre ».

Militant né

Élevé entre une mère militante — bonne amie de Louise Harel — et un père Indien qui lui parle de Gandhi, Rebello avait le militantisme dans le corps et n'allait pas s'arrêter en si bon chemin. Une fois sorti de l'université, devenu chercheur à temps partiel, subventionné par le fédéral, il s'intéresse aux inégalités salariales et crée le groupe Pont entre les générations, qui rassemble des jeunes mais aussi des gens beaucoup plus âgés,

comme le sociologue Jacques Grand-Maison.

Avec les clauses orphelin, il découvre son cheval de bataille et crée juste avant que ne se tienne à Québec une commission parlementaire sur la question, un nouveau groupe appelé Force jeunesse, vivement critiqué par certains. « Rebello est un carriériste qui ne représente personne », lance un mandarin du gouvernement.

Plus cyniques, d'autres chuchotent que Rebello ne cherche rien d'autre qu'une carrière politique. De fait, il s'est retrouvé, après le sommet socio-économique, sur la liste des gens à qui le Parti québécois voulait « trouver une job » et a travaillé un temps à la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre. On l'a courtoisément pour qu'il se présente sous la bannière péquiste aux dernières élections ou, à tout le moins, pour qu'il entre dans un cabinet politique. Mais il a refusé. « Demain matin, je ne peux pas dire aux Québécois : votez pour moi, je sais où aller. Je ne le sais pas », dit-il, refusant cependant, en bon politicien, de faire une croix sur une carrière à l'Assemblée nationale.

Car pour Roch Beaudet, qui dirige avec lui le Pont entre générations, Rebello aboutira inévitablement en politique.

« François a l'esprit de sacrifice pour les bonnes causes, mais c'est quand même un politicien. Il peut jouer la game sans trop de remords de conscience », ajoute Frédéric Lapointe, qui était son bras droit à la FEUQ. Un futur Bernard Landry ? « Plutôt une Louise Harel de six pieds et trois », réplique, blagueur, un copain de Rebello.

Clauses orphelin, clauses fourre-tout ?

Un étrange écart de revenu persiste, depuis la récession de 1982, entre les salaires gagnés, au même âge, par les jeunes baby-boomers et leurs enfants de la génération X : depuis quinze ans, le salaire moyen des jeunes a chuté d'au moins 10 %, sinon 20 %.

« Jusqu'aux années 80, les salaires des deux générations suivaient la même courbe. L'écart s'est creusé en 1982 et ne s'est jamais resserré depuis », constate René Morissette, qui travaille à Statistique Canada.

Pourquoi ? « C'est la question à 1000 \$ », s'exclame M. Morissette. L'hypothèse qu'il avance, et travaille présentement à documenter, c'est que la mondialisation a ouvert un nouveau champ de concurrence pour les entreprises et les salaires ont subi, dans le mouvement, une pression à la baisse.

ché à réduire leurs coûts de main-d'oeuvre, mais, pour ne pas affecter le moral de leurs troupes, ils ont maintenu intacte la structure salariale, sauf pour celle des nouveaux employés », explique-t-il. Bref, les entreprises ont institutionnalisé ce qu'on appelle aujourd'hui des clauses orphelin.

La faible syndicalisation des jeunes a également joué dans cette baisse du salaire moyen. Chez les jeunes travailleurs, le taux moyen de syndicalisation a chuté de moitié en quinze ans, note l'économiste Thomas Lemieux, de l'Université de Montréal.

« Si la tendance se maintient, la syndicalisation est un phénomène en voie de disparition. Et c'est clair que les jeunes vont être les premiers à en faire les frais », croit M. Lemieux.

Bien que préoccupante, cette baisse de syndicalisation n'explique cependant pas totalement l'écart salarial intergénérationnel. « La plus grande proportion de la baisse de salaire demeure inexplicable », soupire M. Morissette.

Reste les clauses orphelin. Un

phénomène, qu'à l'heure actuelle, on est encore incapable de circonscrire avec précision. Ces clauses que l'on juge discriminatoires réduisent les conditions salariales à l'embauche des nouveaux employés, soit en allongeant l'échelle de rémunération ou en créant une échelle complètement parallèle.

Des études partielles du ministère du Travail estiment qu'on retrouve des clauses orphelin dans environ huit pour cent des conventions collectives, 16 % dans le secteur du commerce. On en retrouve aussi dans les municipalités — où le transfert de 500 millions par Québec a décaplé le phénomène — dans l'enseignement et dans plusieurs entreprises privées.

Les écarts

Un exemple ? La Ville d'Anjou ne paie ses nouveaux employés temporaires que 90 % du salaire de base prévu à la convention collective. Tout récemment, Molson a imposé des conditions salariales moins avantageuses à ses nouveaux employés et à l'Université du Québec à Trois-Rivières a imposé aux nouveaux professeurs un plafond sala-

rial de 52 000 \$ à l'embauche, quelles que soient les compétences du candidat.

Certains employeurs perpétuent indéfiniment l'écart salarial, alors que d'autres font se rejoindre nouveaux et anciens employés après un temps plus ou moins long.

« C'est un grave problème social parce que ces clauses sont partout. Des médecins aux cols bleus », souligne Karine Lavoie, qui a réussi à éviter l'imposition d'une clause orphelin à certains employés municipaux de Laval.

« Ce type de clause est là pour s'imposer si on ne fait rien », acquiesce le sociologue Jacques Hamel. C'est pourquoi le gouvernement, sous la pression des groupes jeunesse, a promis pour le printemps un projet de loi pour limiter l'usage de ces clauses. Mais de quelle ampleur ? Là est toute la question.

Raynald Bourque, professeur de relations industrielles à l'Université de Montréal, croit que les jeunes poussent un peu le bouchon sur la question des clauses orphelin.

« La logique des jeunes, ça mène

à l'abolition des échelons salariaux. C'est d'être tous payés le même salaire pour le même travail. Or, ce n'est pas la logique qu'on a acceptée il y a 30 ans et le principe de l'ancienneté », dit-il. M. Bourque juge cependant que les clauses permanentes — qui perpétuent l'écart salarial — sont totalement « inacceptables » et que le gouvernement devrait circonscrire sa législation à ce type de clauses.

Pour les syndicalistes, les clauses orphelin représentent un dernier recours. Mais si c'est pour sauver un plancher d'emplois — donc les postes des plus jeunes employés — cela en vaut parfois la peine.

« Une bonne proportion des jeunes enseignants ont voté en faveur du gel d'échelon parce qu'ils voulaient assurer leurs perspectives de carrière. Ils voulaient préserver leur poste, même s'il y perdait un peu d'argent », plaide Lorraine Pagé, la présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec.

« Ce n'est pas nécessairement facile de faire entendre le point de vue des jeunes à l'intérieur d'un syndicat, mais au moins on essaie », ajoute Karine Lavoie, maintenant à l'emploi de la CSN.

Plus



PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

La vie au Honduras ne sera peut-être plus jamais la même.

Cap sur le nord

Trois mois après Mitch, les Honduriens tentent par tous les moyens de quitter leur pays



Marc Cassivi

COMAYAGUA, Honduras

Is ne se lassent pas d'attendre. Tous les jours, devant l'ambassade des États-Unis à Tegucigalpa, capitale du Honduras, ils sont plus de 300 à faire la queue, impassibles. Tirés à quatre épingles, ils s'accrochent à l'espoir de rencontrer un agent d'immigration clémente. Un agent compréhensif qui leur accordera un visa.

Ils devront pratiquement tous essayer le refus irrémédiable d'une administration qui n'a de cesse de leur répéter que l'Amérique dont ils rêvent ne peut ouvrir ses portes à tous. Ils ne sont pas seuls à rêver. Chaque jour, selon la direction de l'immigration hondurienne, autant de leurs compatriotes traversent clandestinement la frontière guatémaltèque, en route pour la « terre promise ». Plusieurs d'entre eux ont perdu leur emploi lorsque les trois quarts de la production agricole du pays ont été anéanties par l'ouragan le plus meurtrier dans la région depuis 200 ans.

À 85 km au nord de la capitale, dans l'ancienne métropole coloniale de Comayagua, une douzaine de jeunes femmes vêtues de leurs tenues les plus aguichantes — chemisiers transparents, sous-vêtements apparents, pantalons moujants — font aussi le pied de grue. Tous les jeudis soirs, elles se massent devant la grille de la base aérienne de Palmerola. Là, à l'occasion d'une soirée de bal, elles espèrent rencontrer le prince charmant, en l'occurrence l'un des 500 militaires américains en poste, qui pourrait leur permettre de fuir, visa en main, la dureté du paysage hondurien de l'après-Mitch.

« Les gars savent que la plupart d'entre elles cherchent seulement à se marier pour migrer aux États-Unis. Mais certains se prennent au jeu et tombent amoureux », explique Craig Harlan, 25 ans, un soldat originaire du Nouveau-Mexique

dont deux confrères viennent d'épouser des Honduriennes.

Comme des oiseaux migrants...

Depuis les ravages de l'ouragan Mitch — 6000 morts, 8000 disparus et plus d'un million de *damnificados* (sinistrés) — à la fin octobre, c'est tout le Honduras qui semble vouloir migrer vers le nord.

Le gouvernement des États-Unis estime à plus de 150 000 le nombre de ressortissants du Honduras et du Nicaragua — les deux pays les plus touchés par le cyclone — à se trouver illégalement en sol américain. En vertu d'une mesure annoncée par l'administration Clinton fin décembre, ils devraient en principe être à l'abri de toute déportation de la part de Washington pour les 17 prochains mois.

L'annonce de cette amnistie a cependant semé la confusion au Honduras, où de nombreuses victimes de Mitch ont interprété ce geste comme une invitation du gouvernement américain à migrer vers son territoire. Au cours des deux dernières années, près de 5000 immigrants honduriens ont été déportés par les autorités américaines.

« S'ils en avaient les moyens, presque tous les Honduriens partiraient sur le champ pour les États-Unis », croit Oscar Rodriguez, un *bananero* (cueilleur de bananes) de 48 ans qui a perdu son emploi ainsi que sa maison dans la vallée de San Pedro Sula, au nord du pays. Il songe sérieusement à se réfugier au pays de Bill Gates. La majorité, dit-il, accepterait avec plaisir des emplois précaires et des salaires de 3 ou 4 \$ US de l'heure.

Chaque jour, le quotidien national *La Prensa* publie l'histoire de Honduriens qui tentent illégalement de se rendre aux États-Unis. « Il y a beaucoup de gens qui sont partis pour l'Amérique après Mitch, constate Mario Lopez, 32 ans, qui gère une boutique d'appareils électroniques à Comayagua. J'ai des amis qui ont tout perdu à San Pedro: leur maison, leurs meubles, leurs vêtements, tout. Les gens n'ont plus rien à perdre. Ils n'ont plus d'endroit où se loger, ils n'ont plus de travail. Les États-Unis pour eux, c'est l'Eldorado. »

L'arnaque

Un homme de Comayagua l'a bien compris. Il en fait ses choux gras. Dans cette ville d'environ

70 000 habitants qu'il sillonne inlassablement dans sa voiture de luxe, presque tous, militaires et policiers compris, le connaissent. On l'appelle le *coyote*. Il a fait fortune en promettant à ses compatriotes une entrée facile, quoique illégale, chez l'Oncle Sam. Et depuis Mitch, ses affaires vont bon train.

José Hernandez, 28 ans, un « client » et ami du passeur, qui préfère taire sa véritable identité, a récemment vendu sa maison de Comayagua afin de gagner l'Amérique. Pour 3000 \$, il vient de se procurer un faux visa. C'est la troisième fois que ce père de deux bambins tente de rallier les États-Unis « pour fuir la situation économique » de son pays. Son corps chétif et son oeil hagard témoignent de façon aussi éloquente que son récit des horreurs de la migration clandestine.

« La première fois que j'ai essayé de partir, il y a quelques mois, j'ai été arrêté à la frontière du Guatemala et du Mexique, raconte José Hernandez. Nous étions une cinquantaine d'illégales entassés dans un vieil autobus. À un kilomètre de la frontière, le chauffeur nous a déposés. Nous avons couru vers la montagne et jusqu'à la rivière ». Là, une bande de brigands mexicains les attendait de pied ferme.

« Ils nous ont tout volé, dit-il. Certains ont même reçu des coups de machette aux bras. Les bandits mexicains attendent les passagers clandestins pour les piller, les poignarder et les violer. Certains vont jusqu'à fouiller le vagin des femmes, espérant y trouver de l'argent dissimulé. »

Il y a quelques semaines, José Hernandez a payé environ 50 \$ pour prendre place dans une barque archi-comble au port de Puerto de Ocos, au Guatemala, à destination de Miami. Un de ses compagnons de route a perdu un fils, qui s'est noyé pendant le trajet. L'embarcation clandestine a été interceptée par des agents d'immigration et ses passagers conduits dans un camp de réfugiés à Santa Maria, au Mexique.

« Il n'y avait pas d'eau potable, la rivière était polluée, nous étions à peine nourris. Beaucoup d'entre nous sommes tombés malades. Au bout d'une semaine, ils nous ont renvoyé au Honduras », explique José Hernandez.

Au cours de leur périple désespéré, des dizaines de Honduriens

sont assassinés ou réduits à l'esclavage par des criminels guatémaltèques, mexicains ou honduriens, récemment déportés des États-Unis. Souvent, les passeurs exigent de leur clients qu'ils transportent de la drogue pour leur compte et contraignent le peu de femmes à être du voyage à des relations sexuelles, en guise de « dédommagements ».

Trafic de drogue

Le nombre de migrants illégaux, en grande majorité honduriens, à être refoulés à la frontière mexicaine a doublé depuis le début de l'année.

Selon les autorités américaines, 2353 immigrants illégaux, la plupart d'Amérique centrale, ont par ailleurs été arrêtés aux États-Unis en janvier, contre 1612 en 1998. Cette situation touche aussi le Canada. À Vancouver, selon l'hebdomadaire de langue anglaise *Honduras This Week*, des adolescents honduriens sont recrutés clandestinement par des passeurs pour revendre de la drogue.

« Les gens partent aussi parce que le coût de la vie au Honduras a extrêmement augmenté alors que les salaires sont restés les mêmes, estime José Hernandez. Ils laissent derrière eux leur famille, avec l'espoir de revenir avec plus d'argent pour subvenir aux besoins de leurs proches. »

Soixante-dix pour cent des six millions d'habitants du Honduras vivent sous le seuil de la pauvreté. Une situation que l'ouragan Mitch n'a fait qu'aggraver. Le lempira, l'unité monétaire de cette république bananière archétypale, a été continuellement dévalué depuis 1990, passant de deux lempiras pour un dollar américain à 13 lempiras pour un dollar. Le problème de l'inflation (environ 30 pour cent l'an dernier) se pose avec d'autant plus d'acuité que le salaire moyen au Honduras — environ 50 \$ US par mois — n'a pratiquement pas augmenté depuis dix ans.

Afin d'élaborer des stratégies de prévention des flots migratoires de Centraméricains vers le nord, un groupe de travail formé de responsables de l'immigration des États-Unis, du Mexique, du Canada et des pays d'Amérique centrale s'est réuni les 28 et 29 janvier à San Salvador. Le Grupo Puebla a convenu d'examiner différents dispositifs de réintégration des réfugiés dans leur pays d'origine... lors de sa prochaine rencontre, en mai, au Honduras.

Un vaste chantier

MARC CASSIVI
COMAYAGUA, Honduras

Au cœur de la capitale, une entaille profonde, une plaie béante à ciel ouvert. Il y a trois mois, la rivière Choluteca, qui traverse Tegucigalpa, est sortie de son lit. Faisant fi des obstacles, elle a tout emportée sur son passage. Aujourd'hui, les débris des quartiers ravagés donnent à ses rives un aspect de décharge.

Pourtant, les tracteurs, camions et autres bulldozers s'activent. Tegucigalpa — un million d'habitants environ — s'improvise en un énorme chantier. Un immense chantier de reconstruction.

Une personne sur six s'est retrouvée sans abri au Honduras après le passage de Mitch. Près de 3000 salles de classes ont été inondées ou démolies et les deux tiers des routes ont été détruites.

Selon les observateurs internationaux, l'ouragan a causé plus de 850 millions de dollars de dommages. Trois mois plus tard, les infrastructures, déjà en piètre état avant la catastrophe, demeurent ravagées. Le gouvernement hondurien ne compte plus les centaines de millions de lempiras qu'il faudra investir pour tout reconstruire.

Sur le chemin asphalté qui relie la capitale à Comayagua, un tronçon de terre battue de quelques kilomètres surplombe une vallée verdoyante. « Au lendemain de la tempête, toute cette partie de la route s'était affaissée. Les gens devaient descendre jusqu'à la rivière, puis grimper sur l'autre rive afin de poursuivre leur route à pied », raconte Annie Lavigne, une Montréalaise qui enseigne l'anglais depuis septembre dans une école bilingue de Comayagua.

Eau contaminée, épidémies

La route qui mène vers le nord à San Pedro Sula, principal centre commercial du pays, enjambe une dizaine de rivières qui ont creusé des lits pouvant atteindre 100 mètres de largeur. Aujourd'hui, des habitations de fortune — murs de bambou, toits de chaume, etc. — bordent ruisseaux et étendues éparpillées d'eau stagnante. Malgré les épidémies de malaria et de choléra, des gens s'y baignent, insouciantes.

Le scénario se répète partout où Mitch a laissé sa marque. Une femme s'échine dans de l'eau brunâtre, sa lessive à la main, près de Tela, une ville complètement ravagée sur la côte septentrionale.

À proximité de La Ceiba, à une soixantaine de kilomètres à l'est, des enfants s'aspergent d'une eau tout aussi viciée et terreuse. Derrière eux, les plantations de bananiers sont désertes. Les grandes multinationales bananières américaines (Chiquita et Dole) n'envoient pas de récolte avant deux ans.

Les nombreux glissements de terrains contraignent toujours les autobus et les automobiles à emprunter des chemins de traverse à peine entretenus mais praticables. Les ponts affaiblis sont chose commune, à La Paz, près de Comayagua, comme à La Ceiba et à Copan Ruinas, à l'ouest, où se trouvent de célèbres ruines mayas. On se rend d'une rive à l'autre comme on peut, à pied, en contournant les mares, en barque ou par des passerelles chancelantes de bois et de corde.

Si à la ville — les agglomérations de Tegucigalpa et San Pedro Sula ont été particulièrement dévastées —, camions et tracteurs sont mis à contribution dans la reconstruction des routes et des ponts, en région, comme dans le village de Copan Ruinas, des ouvriers cassent la pierre à la pioche et à la pelle.

Malgré tout, la vie semble reprendre son cours au Honduras. À Tegucigalpa, les chauffeurs de taxi s'engagent dangereusement — comme à leur habitude — dans les voies rapides, évitant de justesse des camionnettes rouillées et des piétons têtebaissés.

À West End, sur la petite île de Roatan, refuge paradisiaque à l'ombre des palmiers dans la mer des Caraïbes, Lidia Mejia a perdu son restaurant, qui s'est littéralement envolé avec l'ouragan. Avec des amis, elle a tout reconstruit. Le mois prochain, le bar Mitch ouvrira ses portes.

Plus

La colère des Kurdes répond à la violence de la Turquie



Gilles Paquin

Lorsque la Turquie a annoncé la capture du leader kurde Abdullah Ocalan cette semaine, elle a déclenché une explosion de colère en Europe et en Amérique. Le monde en fut étonné. La fureur des exilés kurdes exprimait certes leur désarroi, mais elle en disait long aussi sur ceux qui l'avaient provoquée.

Les manifestants kurdes, d'Ankara à Montréal, criaient leur rage contre tous ceux qu'ils estimaient responsables ou complices de l'arrestation du chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Ils dénonçaient aussi l'hypocrisie des gouvernements silencieux face au sort de leur peuple.

« Les Kurdes ont de bonnes raisons d'être en colère: contre la Grèce, qui n'a pas protégé Ocalan; contre la Turquie, qui l'a enlevé; contre l'Italie, qui a refusé de lui accorder l'asile; contre Israël et les États-Unis, qui ont aidé à sa capture », dit Rachad Antonius, spécialiste du Moyen-Orient et chercheur invité à l'Université de Montréal.

Selon lui, le PKK est un mouvement de résistance légitime qui utilise une violence qui l'est parfois moins, mais qui répond à celle de l'État turc à l'endroit de la population kurde. La responsabilité de la violence retombe sur ceux qui l'ont provoquée, estime M. Antonius.

L'histoire du peuple kurde est une longue suite de tragédies qui se poursuit depuis l'effondrement de l'Empire ottoman au lendemain de la Première Guerre mondiale, rappelle le chercheur.

Antérieurement regroupés sur un territoire commun, ils se sont en quelques années retrouvés partagés entre cinq États (la Turquie, l'Irak, la Syrie et la Russie).

Le traité de Sèvres (1920), qui avait prévu la création d'un Kurdistan « autonome », a été oublié par les grandes puissances, trois ans plus tard, lorsqu'elles ont entériné la naissance de la République de Turquie de Mustapha Kemal Ataturk.

La lutte armée

Confrontés dès lors aux nationalismes intransigeants et centralisateurs des nouveaux États de la région, les Kurdes n'eurent, pour maintenir leur identité, d'autres recours que la lutte armée. L'Irak, par exemple, a reconnu la langue kurde, mais Saddam Hussein n'a pas hésité à utiliser les gaz mortels pour réprimer leur rébellion.

En Turquie, leurs révoltes successives furent écrasées par le régime d'Ataturk. La langue kurde et toute référence à la culture kurde furent interdites. Officiellement, il n'y avait plus de Kurdes, mais seu-

Près de 30 millions de kurdes répartis sur 5 états



lement des « Turcs montagnards » en Anatolie orientale. Cette négation de la réalité n'a été que partiellement levée depuis quelques années.

« Encore aujourd'hui, il est interdit de publier un journal en kurde en Turquie, l'identité kurde n'est toujours pas reconnue. Des militants, des journalistes et des députés turcs sont encore emprisonnés pour avoir contesté la vision gouvernementale », affirme M. Antonius.

Divers pays, dont les États-Unis,

parlent des droits de Kurdes en Irak, mais ils ne disent rien de ceux qui vivent en Turquie. Au contraire, ils fournissent même des armes à Ankara pour les combattre, poursuit-il.

Un régime répressif

Pour lui, il ne fait aucun doute que la Turquie n'est pas un État démocratique. C'est un régime répressif où n'existe pas de liberté d'expression et d'association. L'Union européenne avait d'ailleurs fermé la porte à la Turquie,

l'an dernier, en lui reprochant de ne pas reconnaître les minorités culturelles et linguistiques en plus de violer les droits de l'homme.

L'emprisonnement d'Ocalan constitue un nouveau coup dur pour les quelque 30 millions de Kurdes, mais la vigueur de la réaction démontre que le mouvement est encore très fort, croit le professeur Michael Dartnell de l'Université Concordia.

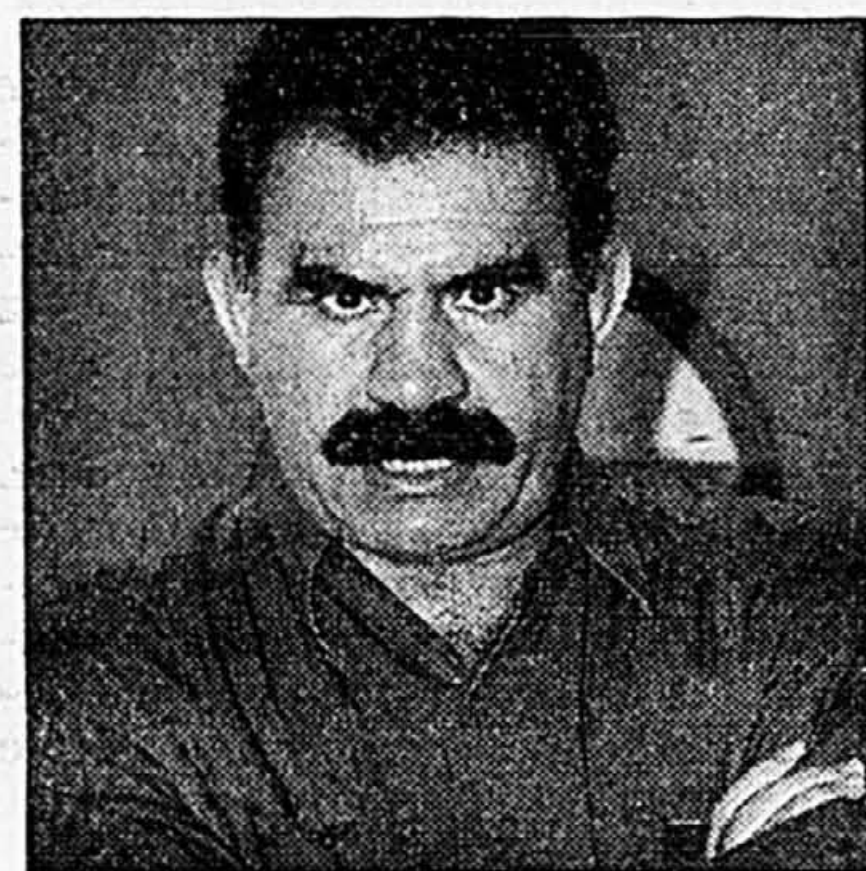
Spécialiste de l'étude des groupes révolutionnaires et boursier de l'Institut de la Paix de Washington, un organisme gouvernemental en faveur de la résolution pacifique des conflits, M. Dartnell ne se fait cependant pas d'illusions.

Les manifestations kurdes reflètent bien leur colère, mais elles n'auraient pas été possibles sans une organisation internationale très forte, dit-il. Il faut oublier l'image d'un mouvement de campagnards armés de fusils vieillots, ce n'est plus cela aujourd'hui.

Les Kurdes mènent maintenant une guerre électronique contre la Turquie. Ils sont très actifs sur Internet, utilisent les communications par satellites et possèdent tous les outils technologiques modernes, souligne M. Dartnell.

Les réseaux kurdes s'étendent un peu partout en Europe et en Amérique. Ils ont des centres particulièrement importants en Allemagne, en Hollande, en Belgique et aux États-Unis.

Si la Turquie est jusqu'à un certain point parvenue à occulter le « problème kurde », il n'en est pas moins présent, surtout avec un éventuel procès d'Ocalan et peut-être aussi du régime.



Ocalan et le PKK

Grand, brun et moustachu, Abdullah Ocalan, l'ennemi public numéro un de l'État turc est décrit par le gouvernement comme un terroriste dangereux, responsable de la mort de plus de 30 000 personnes. Pour ses partisans, il est Apo, le chef charismatique incontesté.

Symbole du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) depuis sa fondation, Ocalan a commencé à construire cette puissante organisation avec un petit groupe de militants marxistes-léninistes au milieu des années 70.

Pour les amener à quitter les mouvements extrémistes turcs, il ne cessait de dénoncer le « comportement discriminatoire de la gauche turque à l'égard des Kurdes ».

Du même souffle, il proclamait haut et fort que le Kurdistan était une colonie d'Ankara et que seule la lutte armée mènerait à la victoire. Finalement, le 27 novembre 1978, il fonda le PKK à Fis, dans la région de Diyarbakir, dans le sud-est de la Turquie.

Dans son journal *l'Indépendance*, Apo n'hésite pas à mêler culte de la personnalité et léninisme. Il se décrit modestement comme « une force de mobilisation extraordinaire, un événement en soi ».

Son discours mêle le jargon marxiste des années 60 et les métaphores de l'épopée nationaliste kurde. On dit qu'il lit peu mais se réfère, au gré des circonstances, à Marx, Lénine ou Ataturk, voire à Jésus-Christ ou Mahomet.

Son mouvement a essaimé à l'étranger, d'abord en Syrie, d'où il a lancé ses premières opérations contre la Turquie avant le coup d'État de 1980. Des groupes armés commencent à s'implanter dans ce pays en 1982.

En mai 1983, les troupes turques pénètrent en Irak pour effectuer leur premiers raids contre les « bandits » d'Ocalan et l'armée irakienne en fait autant de son côté poussant les Kurdes d'Irak à s'allier au PKK.

Dans les années suivantes, le PKK multiplie ses actions violentes et l'armée turque durcit sa répression.

À son cinquième congrès, en janvier 1995, le PKK met en place un Parlement kurde en exil et organise de nombreuses conférences internationales en Europe.

La machine s'est enrayée lorsque Apo a été contraint de quitter la Syrie pour ensuite s'engager dans une fuite qui devait finalement le conduire au Kenya et à sa perte.



Une soixantaine de Kurdes ont manifesté hier devant le consulat d'Israël à Montréal. La manifestation a tôt fait de dégénérer. Un policier et un manifestant ont été blessés. La police a effectué une trentaine d'arrestations.



Les Kurdes d'Allemagne sont descendus dans la rue pour manifester leur colère en apprenant l'arrestation de leur chef Ocalan.

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



CONGO

Hélico abattu

Un commandant des troupes rebelles qui tentent de renverser le régime de Laurent-Désiré Kabila au Congo-Kinshasa a déclaré hier que ses forces avaient abattu un avion zimbabwéen dans le sud de la République démocratique du Congo (RDC; ex-Zaïre). Bob Ngoy, a déclaré que l'avion avait été abattu jeudi au dessus de Kabalo, à environ 350 km à l'est du centre de mines de diamants de Mbuji-Mayi. Le Zimbabwe, l'Angola, la Namibie et le Tchad sont venus apporter leur soutien au président Kabila, qui subit l'offensive de la coalition de Tutsis, d'anciens soldats congolais et de membres de l'opposition qui ont pris les armes au mois d'août. Les rebelles, soutenus par le Rwanda et l'Ouganda, contrôlent la moitié est du pays.

d'après AP

FRANCE

Biens juifs

Les services du premier ministre français ont affirmé hier que la totalité des oeuvres d'art, meubles et objets pillés par les nazis sous l'Occupation qui étaient déposés à l'Hôtel Matignon ou au Pavillon de la Lanterne, à Versailles, avaient été remis au Musée du Louvre ou au Mobilier national. Lundi, Matignon avait indiqué avoir rendu, entre le 22 mars 1995 et le 12 janvier dernier, 26 objets, dont une douzaine de tableaux, répartis en sept lots. Parmi ces objets figurait la fameuse statue de Rodin « Le baiser », désormais installée dans les jardins du Luxembourg à Paris. Restaient à la lanterne, une des résidences officielles du Premier ministre, un tableau et une paire d'appliques.

d'après AP

ANGOLA

Jonas Savimbi accusé

Le tribunal suprême angolais a décidé hier d'ouvrir un procès pour crimes de guerre contre le chef des rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), Jonas Savimbi. Le procureur de la République, Domingos Kulolo, a annoncé aux journalistes que Jonas Savimbi — qualifié de « criminel de guerre » dans une motion adoptée en janvier par le Parlement — devrait répondre de plusieurs autres chefs d'accusation qu'il n'a pas précisés. Un jugement public du chef historique de l'UNITA pourrait être organisé dans les jours prochains, selon la même source.

d'après AFP

COLOMBIE

Nouveaux affrontements

D'intenses combats ont repris hier entre la guérilla communiste et l'armée colombienne qui s'est lancée en outre à la poursuite du commandant local des « Forces armées révolutionnaires de Colombie » (FARC) dans la région d'Arauca près de la frontière vénézuélienne. Le dernier bilan officiel du haut commandement de l'armée faisait état de 30 guérilleros et 12 soldats tués. Le leader guérillero que s'efforcent de capturer les commandos réguliers est German Briceno, frère du numéro 2 des FARC, Jorge, dit « El mono joyo », qui commande les groupes de guérilleros infiltrés dans la zone d'Arauca. Leur but, selon l'armée, était de saboter les oléoducs et autres installations pétrolières de la région.

d'après AFP

AFGHANISTAN

Alerte

Une maladie « mystérieuse » a déjà fait 150 morts dans des villages reculés du nord-est de l'Afghanistan, a indiqué hier le porte-parole des Nations unies Fred Eckhard. Des experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) devaient tenter de se rendre dans ces villages de la région de Darwaz. Les autorités de Darwaz ont informé l'OMS il y a une semaine que 2000 personnes étaient affectées par cette maladie et que sur ce nombre, 150 étaient mortes.

d'après AFP



PHOTOS BERNARD BRAULT, La Presse

Cette manifestante kurde se sentait un peu seule hier matin, entourée d'agents du cordon de sécurité venu protéger le consulat d'Israël à Montréal, Israël étant réputé avoir collaboré à l'arrestation du leader indépendantiste kurde Abdullah Ocalan.

Violente manif kurde à Montréal

L'arrestation d'Ocalan frappe les esprits partout dans le monde

La Presse et AFP

L'agitation kurde a continué de secouer la planète hier, quatre jours après l'arrestation lundi à Nairobi (Kenya) du chef séparatiste kurde Abdullah Ocalan. D'autres manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes, dont Montréal, et un jeune manifestant kurde a été tué dans le sud-est de la Turquie.

À Montréal, une violente manifestation a éclaté en matinée devant le consulat d'Israël, boulevard René-Lévesque, au cours de laquelle un policier a été grièvement blessé à un oeil. Une quinzaine de manifestants ont été arrêtés.

À Kiziltepe, dans le sud-est de la Turquie, près de la frontière avec la Syrie, un garçon de 17 ans a été tué par la police alors qu'il défilait avec 150 autres Kurdes hier matin. Entre un et cinq autres manifestants ont également été blessés, selon les versions.

La police soutient avoir riposté à des coups de feu provenant de la foule. Vingt-huit manifestants auraient été arrêtés, selon une organisation de défense des droits de l'homme. En tout, plus d'un millier de personnes, la plupart membres du Parti de la démocratie du peuple, principal parti kurde, ont été arrêtés en Turquie depuis la capture d'Ocalan.

Pendant ce temps, entre 3000 et 5000 Kurdes ont manifesté à Beyrouth, brûlant des drapeaux turcs, accusant les États-Unis et Israël de « piraterie » et la Grèce de « trahison ».

À Téhéran, plus de 2000 personnes ont manifesté devant l'ambassade turque; à Vienne, un bâtiment de l'ONU a été occupé

pendant quelques heures; en Allemagne, où trois Kurdes avaient trouvé la mort la veille devant le consulat d'Israël, six personnes ont été blessées lors d'attaques nocturnes contre des restaurants turcs. En revanche, l'occupation de l'ambassade de Grèce à Londres a pris fin après trois jours.

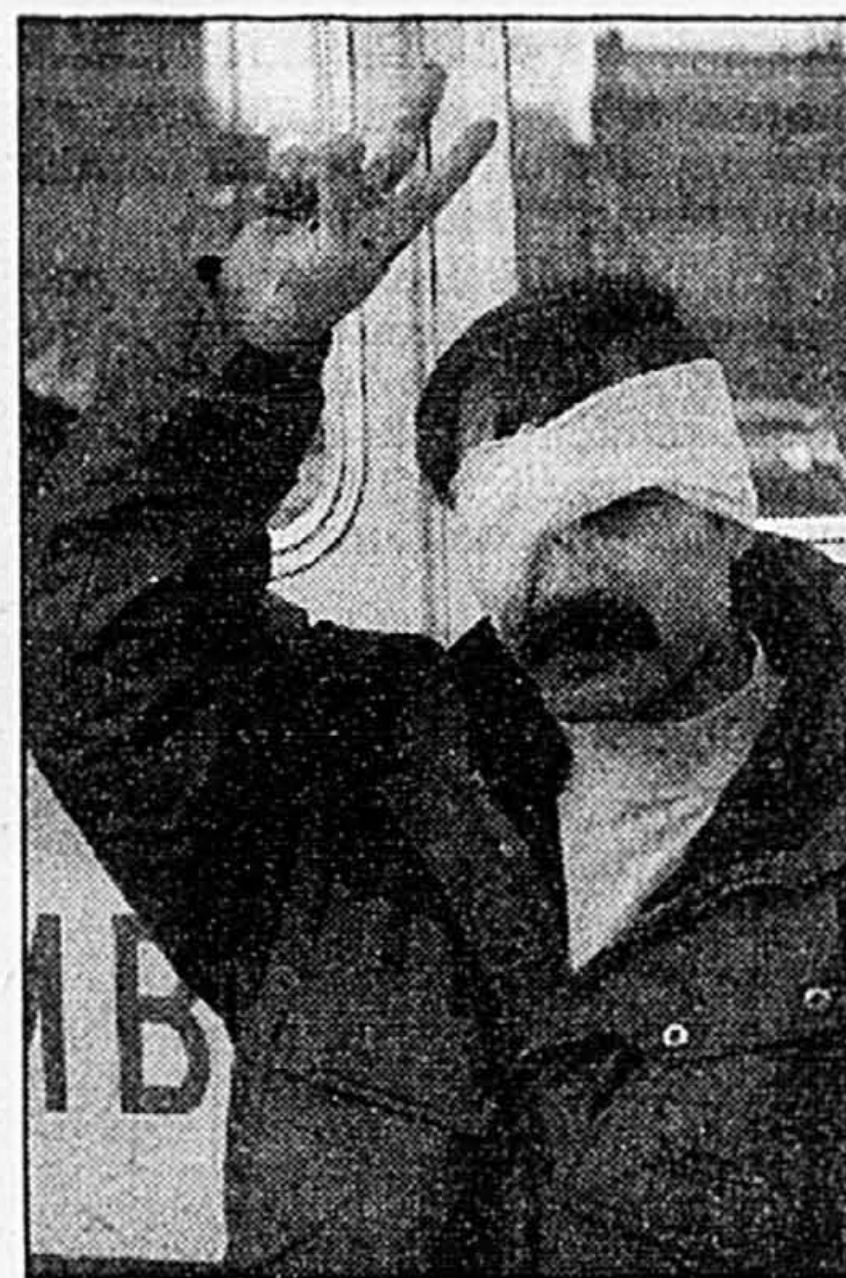
En Grèce, trois ministres ont démissionné pour n'avoir pas su protéger Ocalan, arrêté alors qu'il était réfugié dans son ambassade à Nairobi. Au Kenya aussi, l'obscur arrestation d'Ocalan a provoqué un remaniement ministériel.

Le premier ministre turc, Bulent Ecevit, a d'ailleurs avoué pour la première fois hier avoir été informé par une puissance étrangère de la présence au Kenya de son ennemi public numéro un.

— Quelle puissance étrangère, les États-Unis ou Israël? s'est-il fait demander par un journaliste du quotidien *Hurriyet*.

— Je ne peux pas vous donner le nom du pays, mais libre à vous de le deviner, a répondu M. Ecevit.

Si Israël dément toute implication, Washington dit ne pas avoir participé directement à l'exfiltration d'Ocalan, sans nier avoir pu donner des informations à la Turquie. Il est de notoriété publique que la CIA a investi le Kenya de



Manifestant kurde blessé lors de la manifestation kurde devant le consulat d'Israël à Montréal.

puis les attentats anti-américains de l'été dernier.

La manifestation de Montréal a débuté un peu passé 10 h, hier. Une soixantaine de Kurdes se sont massés devant le consulat d'Israël, au 1155 du boulevard René-Lévesque.

La police est intervenue quand les manifestants se sont attaqués à la porte du consulat. De violents échanges se sont produits et un semblant de calme est survenu après que les policiers eurent réussi à encercler les manifestants, parmi lesquels se trouvaient des femmes

et des enfants. Selon la police, des manifestants étaient armés de pierres, de bâtons et de barres de fer.

Outre le policier blessé à l'oeil, un manifestant aurait été blessé plus légèrement.

Les forces de l'ordre ont mis plus d'une heure à retirer un à un du groupe encerclé les 15 manifestants qui ont été arrêtés. Des accusations de méfait, de voies de fait, de voies de fait contre un agent de la paix et de possession d'armes seront portées.

Des Kurdes ne faisant pas partie du groupe de manifestants, mais qui ont assisté à l'encercllement et aux arrestations, ont affirmé que leur lutte allait continuer. « Jusqu'à la mort », a dit un homme.

La population kurde, qui compte entre 20 et 25 millions de personnes, est dispersée dans quatre pays: la Turquie, la Syrie, l'Irak et l'Irak. Quelque 12 millions de Kurdes vivent en Turquie (population: 62 millions), qui ne leur reconnaît pas le statut de minorité, contrairement aux Grecs, aux Arméniens, aux Assyriens et aux Juifs. Ils n'ont ainsi pas le droit d'enseigner leur propre langue, liée au farsi iranien (le persan).

Le PKK, dont Ocalan est le chef, a été fondé en 1978 et a pris les armes en 1984. À l'origine, il combattait pour l'indépendance, mais le mouvement affirme maintenant qu'il a pour objectif un État autonome kurde ou une fédération avec la Turquie.

Le procès d'Ocalan, incarcéré dans une île turque, devrait s'ouvrir très prochainement. On lui attribue 13 998 crimes. Il risque la peine de mort.

Le Vatican vient à la rescousse de Pinochet

Agence France-Presse
CITÉ DU VATICAN

Le porte-parole du Vatican, Joaquin Navaro a confirmé hier « une démarche diplomatique » du Saint-Siège auprès du gouvernement britannique en faveur du général chilien Augusto Pinochet.

S'agissant d'une démarche « confidentielle » le porte-parole du Vatican s'est refusé à toute précision sur son contenu.

Il a cependant indiqué que l'initiative remontait à il y a un mois et que le texte sera rendu public au moment opportun, une fois l'affaire réglée et en accord avec Londres.

« À propos des questions posées concernant une démarche diplomatique du Saint-Siège auprès du gouvernement britannique en faveur du général Pinochet », a affirmé le porte-parole du pape, « je peux confirmer qu'il y a eu une démarche diplomatique du Saint-Siège auprès du gouvernement anglais, comme l'a déclaré hier à Londres à la Chambre des Lords la baronne Symons et Vernham Dean, du Foreign Office ».

« La démarche, a-t-il souligné, a été faite par voie confidentielle et pourra être publiée au moment opportun, d'accord avec le gouvernement du Royaume-Uni, selon l'usage international. »

« L'intérêt du Saint-Siège, a-t-il expliqué, a comme origine une demande du gouvernement chilien actuel, composé d'une coalition démocrate-chrétienne et socialiste et qui revendique dans les différents Tribunaux internationaux sa souveraineté territoriale, même dans le domaine judiciaire. »

Le Foreign Office à Londres a précisé que la « démarche écrite »

du Vatican émanait « d'une personne haut placée » et non de Jean-Paul II. La lettre a été envoyée en novembre, peu de temps après l'arrestation à Londres de l'ancien dictateur chilien, a précisé un porte-parole.

À la fin de l'année dernière, le ministre des Affaires étrangères du Chili était venu au Vatican, où il avait eu un entretien avec le cardinal secrétaire d'État, Angelo Sodano au sujet du général Pinochet. Le ministre avait demandé à cette occasion une intervention du Saint-Siège, au nom de son gouvernement, selon des sources chiliennes.

Le cardinal Sodano est considéré comme un prélat très proche du monde politique chilien, ayant été nonce apostolique à Santiago dans les années 80, à l'époque de la dictature Pinochet.

Il avait joué un rôle important dans l'organisation de la visite du pape au Chili en 1987, quand le chef de l'Église catholique était apparu au balcon du palais présidentiel aux côtés du général Pinochet.

Les autorités vaticanes ont toujours laissé entendre qu'elles étaient prêtes à faire leur possible pour encourager la réconciliation nationale dans le pays.

Le porte-parole du Vatican a souligné hier que le Saint-Siège est toujours prêt à encourager la réconciliation nationale dans tous les pays du monde entier.

Jean Paul II a toujours suivi de près l'évolution politique du Chili, dès son élection au pontificat en 1978, quand il avait été invité par le Chili et l'Argentine à jouer un rôle de médiateur dans le conflit sur les frontières du canal de Beagle qui opposait ces deux pays.

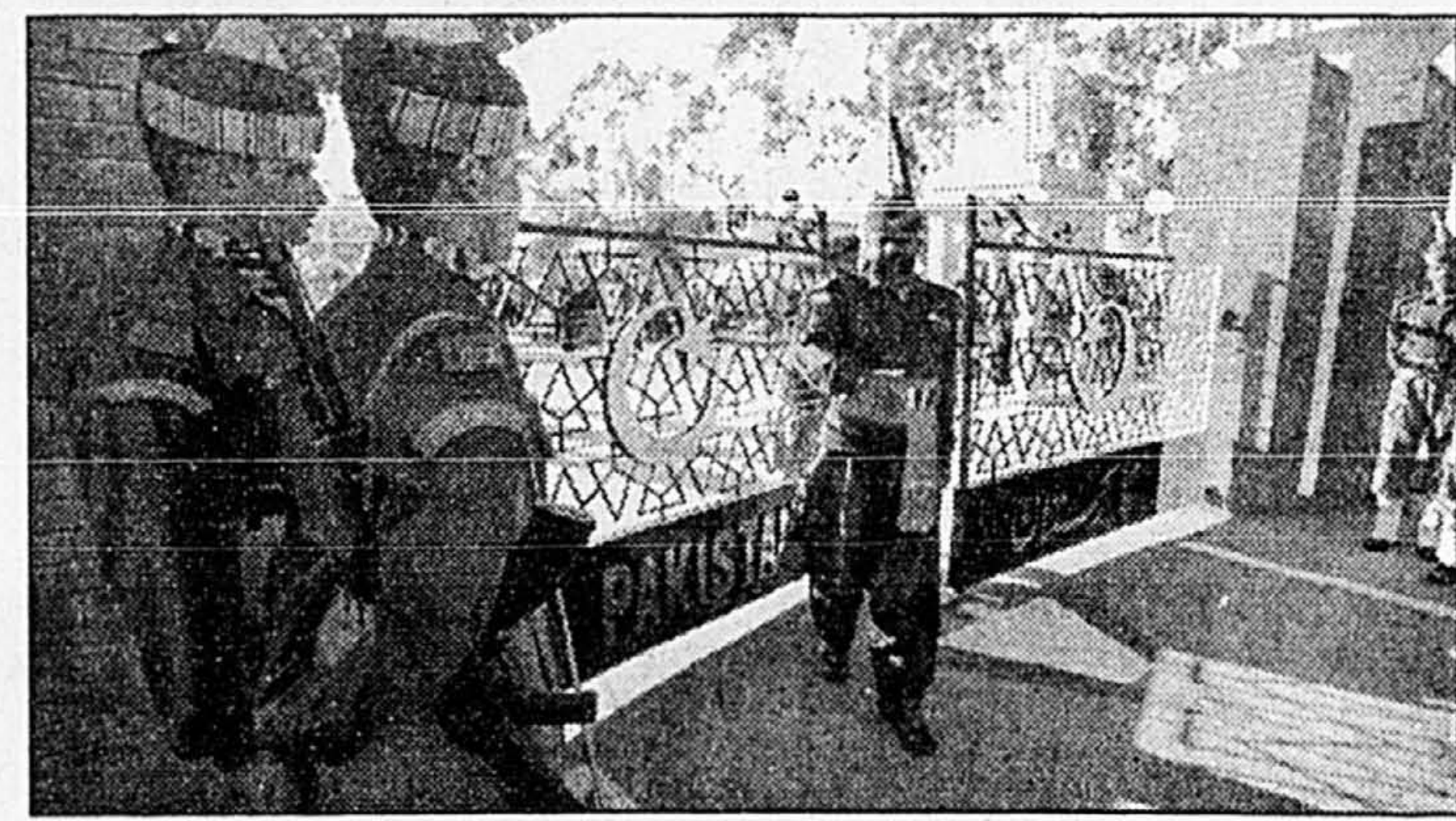


PHOTO AFP

Des gardes indiens observent un homologue pakistanais au poste frontière indo-pakistanaï que doit emprunter le premier ministre indien Atal Behari Vajpayee pour aller rencontrer, à Lahore, son vis-à-vis pakistanais Nawaz Sharif.

Manif islamiste à Lahore où est attendu aujourd'hui le premier ministre de l'Inde

Agence France-Presse
LAHORE, Pakistan

Plus d'un millier d'islamistes ont manifesté hier à Lahore (Penjab) à la veille de l'arrivée du premier ministre indien Atal Behari Vajpayee au milieu d'importantes mesures de sécurité, ont affirmé des sources policières et des témoins.

Les manifestants du Jamaat-i-Islami (JI), le principal parti islamique pakistanais, ont défilé dans les rues en criant « À bas Vajpayee », « Vajpayee assassin » ou bien encore « Vajpayee dehors ».

Au cours de la manifestation, le chef du JI, Qasi Hussein Ahmed, a appelé les habitants de Lahore à

observer une grève générale aujourd'hui lors de l'arrivée de M. Vajpayee, le Premier chef de gouvernement indien a se rendre en visite officielle au Pakistan depuis 10 ans.

La manifestation s'est déroulée sans incident, alors que les forces de l'ordre ont déployé un imposant service de sécurité dans toute la ville, après avoir reçu le renfort de centaines de policiers d'élite venus des autres provinces pakistanaises.

Les bus arrêtés par le Jamaat convergent vers Lahore, alors que les dirigeants du mouvement ont confirmé leur intention d'organiser un sit-in devant la résidence du gouverneur du Penjab.

Politique

Chaos dans les centres d'emploi

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, Québec

Deux ans après l'entente Québec-Ottawa sur le transfert de la main-d'oeuvre, c'est carrément le chaos dans les centres locaux d'emploi mis en place par le gouvernement Bouchard pour administrer à la fois l'aide sociale et les programmes de retour au travail.

C'est ce qui se dégage du constat fait dans l'ensemble des régions du Québec par les conseils régionaux des partenaires. Cette synthèse, dont La Presse a obtenu copie, sera au centre des discussions de la prochaine réunion de la Commission des partenaires, mercredi prochain.

Près de deux ans après la signature de l'entente, des 151 CLE du Québec, seulement 34 sont installés de façon permanente, 99 se trouvent dans des locaux temporaires et dans 18 cas, la réunion des employés des anciens centres Travail Québec (aide sociale) et des ex-fonctionnaires fédéraux responsables de l'emploi n'est même pas faite.

Dans les coulisses à Québec, on commence à entendre de plus en plus de mécontentement à l'endroit de la structure mise en place avec la réforme de Louise Harel. Le Québec est, indique-t-on, le seul endroit au monde où les services d'aide de dernier recours sont associés aux programmes destinés aux chômeurs et aux employeurs.

En Oregon, où le chômage est quasi inexistant, on avait brièvement tenté l'expérience, pour se rendre compte que ces deux clientèles ne devaient pas être mélangées.

De l'informatique à l'aménagement physique, rien ne va dans ces bureaux où on accueille sans distinction assistés sociaux, employeurs et chômeurs, explique sans ménagement le rapport de la Commission des partenaires pour le marché du travail.

Foutoir informatique

Le système informatique, d'abord, est « un immense foutoir, impossible à interroger », relève une région, tandis qu'une autre observe que la lourdeur du système englutit beaucoup d'énergie.

Dans bien des cas, constate-t-on, « la cohabitation d'Emploi Québec avec la sécurité du revenu pose des problèmes au plan de l'accueil de la clientèle, de l'achalandage et de l'image organisationnelle ». Avec ses vitres de protection, ses meubles vissés au sol, ses boutons d'alarme et ses portes à code d'accès, le bureau d'aide sociale n'est pas un endroit propice pour discuter avec des demandeur d'emploi, pour faire avec eux des démarches auprès d'éventuels employeurs. Dans l'opinion publique, les CLE restent des bureaux d'aide sociale. « Les employeurs hésitent à venir sur place de peur d'être identifiés comme bénéficiaires. Certains ont dit qu'ils ne se présenteraient jamais au CLE », observe la région de l'Outaouais dans son rapport.

Les CLE sont dans un état pitoyable, on y demande aux gens de « prendre un ticket » avant de rencontrer un des agents, qui « parfois connaissent mal leur produit et ne semblent pas tous formés aux techniques d'entrevue ».

Pas de libre-service

La synthèse des rapports régionaux relève aussi que « dans la très grande majorité des CLE, les services de première ligne sont inexistant ». « Actuellement, il n'y a pas de libre-service, pas de salle multi-services, pas de guichet d'emploi, pas d'information sur le marché du travail, aucun système informatique à la disposition de la clientèle. »

Le service téléphonique des CLE s'inspire de Kafka. « La multiplication des arborescence — faites le 1, faites le 2 — et les délais d'attente découragent le client et laissent parfois l'impression d'un certain fouillis administratif. »

La Concertation pour l'emploi, le fleuron de la fusion qui devait permettre de favoriser le retour à l'emploi de bénéficiaires de l'aide sociale, « a pris l'allure d'un genre de fourre-tout pour les organisations ». Dans les coulisses d'Emploi Québec, on évoque des cas où une jeune mère seule est considérée comme participante à des mesures actives — payées par la cagnote de 700 millions d'Ottawa — quand elle s'inscrit à des cours sur les soins à son bébé.

Dans les CLE, des tiraillements subsistent sur le plan de la classification des employés, qui sont permanents, temporaires ou occasionnels, mais qui viennent aussi d'horizons différents, du provincial, du fédéral, de la Ville de Montréal, de l'ancienne Société de développement de la main-d'oeuvre.

Le Curateur en cause à RdP

Les intérêts de ses pupilles n'ont pas été tenus à l'oeil

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

C'est avant tout le Curateur public qui doit prendre la responsabilité de la situation intolérable révélée cette semaine à l'hôpital de Rivière-des-Prairies, estime la commissaire aux plaintes du réseau de la santé, Rosette Côté.

« C'est clair que la Curatelle n'a pas fait son travail dans ce dossier », a dit sans détour Mme Côté dans une interview à La Presse hier. Mme Côté a succédé l'an dernier à Jean Francoeur comme ombudsman du réseau de la santé, un poste d'arbitre enquêteur chargé de recevoir les plaintes des utilisateurs du réseau.

Curieusement, le curateur public, Pierre Gabrièle, qui avait levé le voile sur « l'incarcération » des 500 patients de Rivière-des-Prairies, était parfaitement d'accord avec la critique formulée contre l'organisme qu'on lui a confié en octobre dernier.

« Elle a raison, Mme Côté, mais à l'avenir, le Curateur va assumer

pleinement sa mission, s'occuper tout autant de la protection des personnes que de celle des patrimoines. »

« Je ne veux pas montrer mes prédécesseurs du doigt, j'accepte le passif et l'actif. C'est vrai que la Curatelle n'a jamais fait son travail pour s'occuper de façon structurée de la personne », convient l'ancien sous-ministre.

« La Curatelle s'occupait d'abord du patrimoine... et s'occupait des personnes uniquement en période de crise », déplore-t-il.

400 pupilles

Dans le cas des gens hospitalisés à Rivière-des-Prairies, plus de 400 étaient représentés par la Curatelle.

C'est donc à cet organisme qu'il aurait échoué de déposer une plainte sur la qualité des services à l'établissement concerné.

« C'est écrit dans la loi qui institue le poste de commissaire, on doit négocier avec le malade, sa famille ou à défaut son tuteur légal, le Curateur », explique Mme Côté.

Si une plainte avait été déposée, elle serait parvenue d'abord à l'établissement, puis à la régie régionale. En fin de parcours, le commissaire aux plaintes peut déclencher une enquête. Il a tous les pouvoirs d'enquête, il a accès aux dossiers, il peut convoquer des témoins et recommander des sanctions, sauf l'emprisonnement.

Mais ce pouvoir n'a jamais été utilisé par le commissaire, un poste qui existe depuis une dizaine d'années.

Pour Mme Côté, le mutisme de la Curatelle est d'autant plus inexplicable qu'une situation semblable avait été dévoilée au même endroit au milieu des années quatre-vingt.

Ottawa plus visible au Québec

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Enviant aux péquistes leur mainmise sur les régions, les libéraux fédéraux augmenteront leur visibilité au Québec au cours des prochains mois afin de vanter les mérites du fédéralisme.

De passage dans la Vieille Capitale hier pour annoncer que le fédéral versera 3,7 millions dans le financement de quatre nouveaux projets pilotes en santé, le président du Conseil du Trésor et ministre responsable du Québec au sein de cabinet Chrétien, Marcel Massé, n'a pas caché qu'il souhaitait voir ses collègues ministres et députés occuper plus de terrain au Québec cette année. « Les séparatistes sont partout dans les régions, plus que nous, admet M. Massé. Et la leçon qu'ils nous donnent, parce qu'on a des leçons à apprendre d'eux, c'est qu'il faut être plus près des gens, communiquer plus avec eux. Il faut venir les voir, écouter leurs problèmes et leur donner les réponses ou les solutions qu'on pense qu'on a. »

« On doit donner des informations plus claires, meilleures, sur ce qu'est la fédération, ce que ça donne au Québec, quels sont les problèmes qu'on a à résoudre, pourquoi on offre les politiques qu'on offre. »

Précédé cette semaine à Québec par Lucienne Robillard et la semaine dernière par Stéphane Dion, le président du Conseil du Trésor a déjà visité quelques régions du Québec depuis le début de l'année, dont Chicoutimi, Granby et Sherbrooke. Ses collègues ministres Allan Rock et Gilbert Normand se trouvaient à Québec hier.

M. Massé a par ailleurs répliqué à son tour hier aux attaques de Lucien Bouchard contre le dernier budget de Paul Martin. Le premier ministre québécois a déploré que le fédéral ne verse au Québec que 150 millions des deux milliards supplémentaires alloués par Ottawa au transfert social canadien.

« C'est une question pour les statisticiens ou les mathématiciens, parce qu'il y a toujours plusieurs façons de voir les tables de chiffres », dit M. Massé, selon qui le Québec, avec 24 % de la population canadienne, va continuer à recevoir environ 29 % des transferts fédéraux. « Le Québec va continuer pour les prochaines années à recevoir plus par tête que la moyenne canadienne pour les services de santé, en plus de continuer à recevoir plus par tête que la majorité des autres provinces dans les années qui viennent. »

Ironiquement, M. Massé était flanqué en conférence de presse hier d'un fonctionnaire du ministère québécois de la Santé. Car les projets pilotes annoncés hier ont été analysés et recommandés par Québec avant d'être financés à même le fonds de 150 millions pour l'adaptation des services de santé, créé par le fédéral en 1997.

Le ministre souligne qu'Ottawa a versé en 1998 près de 15 millions, du fonds pour divers projets québécois dans les domaines des soins à domicile, de l'assurance-médicaments, des soins primaires et de l'intégration des services de santé.

Terre-Neuve se plaint des transferts

Presse Canadienne
OTTAWA

Terre-Neuve risque de perdre 161 millions en transferts de santé au cours des cinq prochaines années, à cause du budget fédéral de mardi, a dénoncé le ministre de la Justice terre-neuvien, Paul Dicks, dans une note de service adressée au ministre des Affaires des vétérans, Fred Mifflin.

Selon M. Dicks, le nouveau calcul des transferts fédéraux, par habitant, équivaut à prendre l'argent des pauvres pour le donner aux riches. Le ministre Dicks soutient que la province perd 89 millions à cause du nouveau mode de financement et 72 millions à cause des mesures fiscales fédérales.

Le ministre fédéral des Finances affirme pour sa part qu'il s'agit plutôt de 88 millions, et que Terre-Neuve reçoit plus que la quote-part correspondant à sa population depuis que les paiements de transferts ont été créés, en 1996.

Le premier ministre Brian Tobin abordera la question aujourd'hui avec Jean Chrétien.



En plus de souscrire au caractère distinct du Québec, Ralph Klein a invité la droite à ne plus se mêler de questions morales controversées comme l'homosexualité ou l'avortement.

Klein prend Manning à rebrousse-poil

Le premier ministre albertain en faveur de l'unicité du Québec

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

C'est « un fait incontournable, inscrit dans notre histoire, que les Pères de la Confédération ont créé une grande nation qui reconnaissait à l'époque le caractère « distinct » d'une des quatre provinces fondatrices, à savoir le Québec ». Le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, invité hier soir à inaugurer le grand rassemblement réformiste-conservateur de la United Alternative remettait ainsi en question d'entrée de jeu un des dogmes fondamentaux du parti de Preston Manning, celui de l'égalité des provinces.

Consacrant près du quart de son discours au Québec, le premier ministre conservateur a rappelé aux 1512 personnes présentes — dont seulement 62 venues de la Belle Province — qu'il était temps de reconnaître « l'unicité du Québec ».

Si tous les courants de la droite voulaient sincèrement se regrouper, se parler, s'unir pour offrir aux Canadiens une solution de rechange aux libéraux de Jean Chrétien, la question du Québec ne devrait pas se satisfaire du discours traditionnel réformiste, a clairement laissé entendre Ralph Klein.

Renier l'histoire

« Ceux qui parlent d'égalité dans un contexte inadéquat ne font pas progresser le débat national », a-t-il déclaré. Le premier ministre albertain a affirmé que les provinces devaient être traitées sur un pied d'égalité. Mais « dire que nous sommes tous égaux, c'est renier l'histoire même de la naissance de notre nation », a ajouté M. Klein dans une allusion claire à la pensée constitutionnelle de Preston Manning.

Orateur vedette de ce congrès d'unification de la droite lancé hier à Ottawa, le premier ministre albertain a tenté également d'insuffler une bonne dose d'optimisme et de courage aux délégués présents en leur démontrant qu'il était possible de créer une coalition susceptible de déloger les libéraux fédéraux du pouvoir.



Joe Clark a réexpliqué hier qu'il ne souscrivait pas à la réunion de droite d'Ottawa.

À preuve, a-t-il dit, l'existence même de son propre parti politique provincial. Les Albertains, a dit Ralph Klein, « mettent en pratique déjà depuis six ans ce que vous proposez : un parti politique suffisamment bien représenté et confiant, et dont le programme est suffisamment ciblé pour qu'un vaste éventail de conservateurs s'y sentent chez eux ».

On sait que cette United Alternative que tentent de créer les réformistes de Preston Manning pourrait prendre la forme, dès dimanche, d'un nouveau parti politique. Il est même question de ne pas laisser M. Manning, trop peu charismatique disent plusieurs délégués, diriger la future formation. La députée Deborah Grey, coprésidente de la rencontre du week-end et très prisée en raison de son sens de l'humour et de son aisance en public, est celle qui pour l'instant est la plus susceptible de prendre la tête du nouveau parti. Quant à Ralph Klein, il a fait savoir, au cours de son discours, qu'il n'avait pas l'intention de quitter la politique provinciale.

M. Klein a donc dépeint avec lucidité la situation de la droite au pays et les défis qui l'attendent. « Aucun mandat populaire clair n'a été remporté lors des dernières élections », a affirmé le premier ministre albertain, parce qu'il n'existait pas de choix clair pour les Canadiens. « L'actuel gouvernement libéral a été porté au pou-

voir contre le souhait de 63 % des Canadiens, a-t-il rappelé, et tout en perdant huit des 10 provinces. »

Troisième mandat libéral

« En raison de nos désaccords, de notre incapacité à offrir une solution de rechange nationale, cette situation existe toujours aujourd'hui au Canada », a-t-il ajouté. Ce qui aura pour conséquence si rien n'est entrepris, de dire Ralph Klein, de favoriser une troisième majorité libérale consécutive aux prochaines élections avec encore moins de 40 % des suffrages. Car ni les réformistes, ni les conservateurs ne peuvent actuellement remporter d'élections. « Nous avons divisé notre vote et ayons le courage de l'admettre ! » a lancé M. Klein.

Le premier ministre albertain a donc supplié les participants à la rencontre de travailler avec ce qui les unit, non avec ce qui les sépare. « Votre tâche n'est pas de vous attarder à décortiquer l'histoire passée, a-t-il exhorté, elle est de faire l'histoire. »

M. Klein a notamment exhorté le courant conservateur d'être conséquent avec lui-même en ne se mêlant plus de questions morales controversées, de questions « qui dépendent des rapports de l'homme avec son Dieu », faisant là aussi allusion à certaines prises de position réformistes en regard de l'homosexualité et de l'avortement. « Si nous prétendons adhérer à une philosophie conservatrice, a-t-il dit, nous ne pouvons pas déclarer que nous sommes le parti qui entend intervenir dans la prise des décisions les plus personnelles de toutes. »

À noter que M. Klein a reçu sa seule ovation debout de la soirée lorsqu'il s'en est pris à « la tendance inquiétante qu'ont les juges à décider de ce qu'est la loi ». Le premier ministre albertain a déploré aussi l'absence du chef conservateur, Joe Clark, qui a préféré se tenir à l'écart de ce qu'il a qualifié d'exercice de récupération du Parti progressiste-conservateur.

